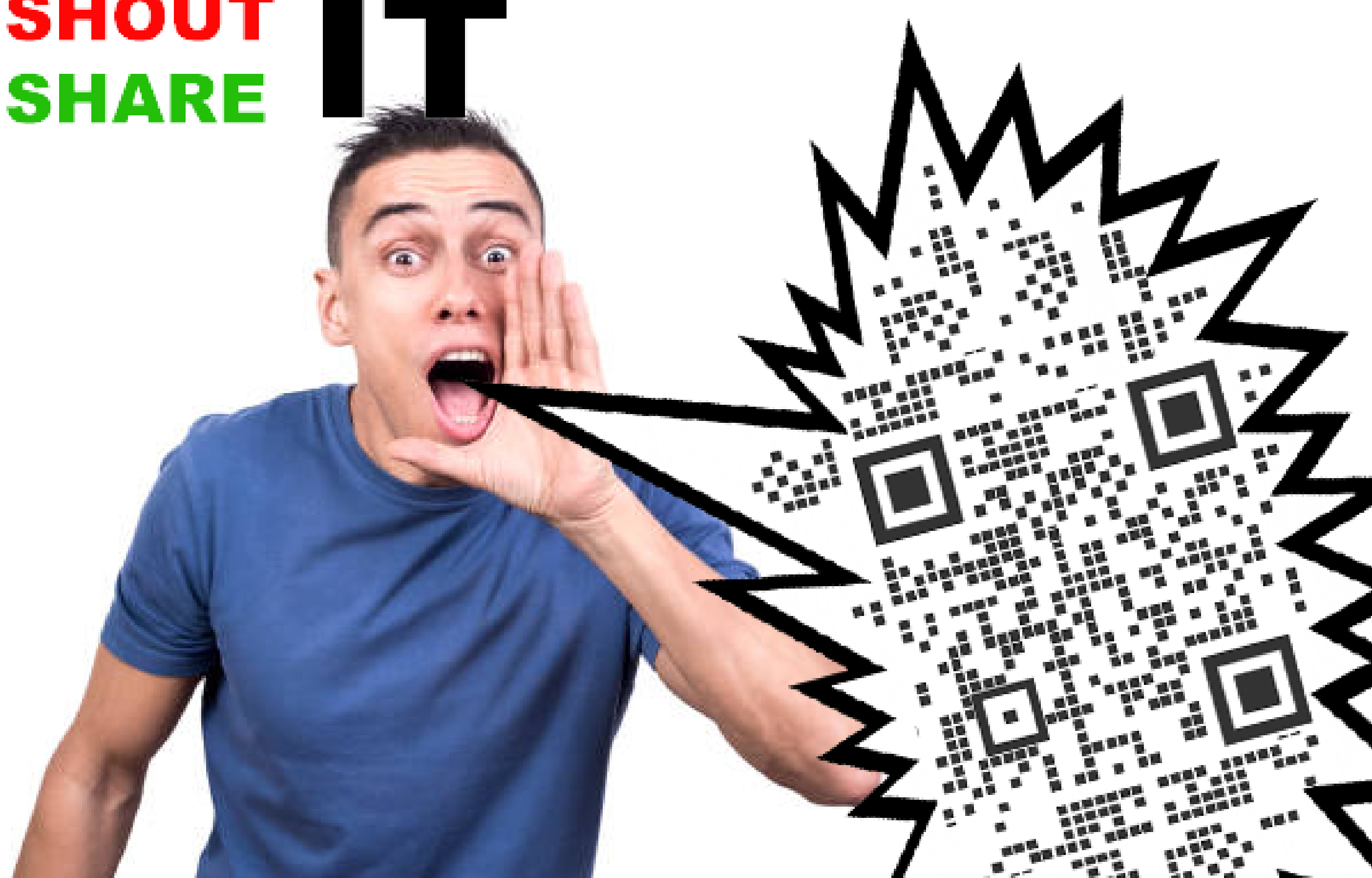
HENRY COSTON

La Finance Juive et les TRUSTS

Jean-Renard


SHOUT
SHARE
IT

Collection "PROBLÈMES ACTUELS"

LA FINANCE JUIVE
ET LES
TRUSTS

Du même auteur :

OUVRAGES ET BROCHURES

Le Parlement aux ordres de la F.·. M.·., 1931 (*Editions L. P.*).

Les Francs-Maçons célèbres, 1934 (*Nouvelles Editions Nationales*).

Les Mystères de la Franc-Maçonnerie, 1934 (*Nouvelles Editions Nationales*).

Paroles Nationalistes, 1934 (*Nouvelles Editions Nationales*).

La F.·. M.·., voilà l'ennemie !, 1935 (*Nouvelles Editions Nationales*).

Algerusalem, 1936 (*La Libre Parole*).

Les Juifs contre la France, 1937 (*Le Siècle Nouveau*).

Les 200 Familles, 1938 (*O.P.N.*).

Les Juifs en France, 1941 (*C.A.D.*).

Quand la Franc-Maçonnerie gouvernait la France, 1941 (*C.A.D.*).

Les Etats-Unis, bastion d'Israël, 1942 (*C.A.D.*).

La Haute Finance Juive et les Trusts, 1942 (*S.E.P.I.*).

JOURNAUX ET REVUES

LA LIBRE PAROLE, fondée par Edouard Drumont, (directeur : Henry COSTON, 1930-1939).

LE SIECLE NOUVEAU (1937-1939).

EN PREPARATION :

LE COMMUNISME, INSTRUMENT DES JUIFS.

HENRY COSTON

La Finance Juive et les TRUSTS

Collection
"PROBLÈMES ACTUELS"

Jean-Renard

19, Rue Racine
PARIS - 1942

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays y compris la Russie.
Copyright by Editions Jean-Renard 1942.

NOTE DE L'EDITEUR

La documentation qui a été réunie dans cet ouvrage date d'avant la guerre. Il a dû certainement se produire dans un grand nombre de Sociétés, des modifications soit postérieures aux décrets du Gouvernement français, soit antérieures. Pour se mettre en règle, un très grand nombre de ces Sociétés ont dû se débarrasser des administrateurs juifs, mais nous ne sommes pas tellement sûrs que l'influence juive ait disparu. En effet, la plupart des financiers juifs se font représenter dans les Sociétés qu'ils contrôlent par des employés, généralement aryens et chrétiens pratiquants. D'ailleurs ce n'est pas en si peu de temps, et même en y mettant de la bonne volonté, que l'économie du Pays peut se débarrasser d'une influence juive déjà centenaire.

Il faut compter aussi, avec la complicité de certains capitalistes, non-juifs mais anglophiles et judaïsants, qui favorisent un camouflage d'attente. Car pour eux, la victoire des Financiers de la City ne fait aucun doute et ils

courbent l'échine devant l'orage en attendant l'accalmie.

Cet ouvrage étant écrit en toute bonne foi, nous ne manquerons pas de rectifier, dans la prochaine édition, les erreurs qui auraient pu s'y glisser et nous mentionnerons les modifications qui auraient été apportées dans la composition des Conseils d'Administration au cours des années 1941-42.

L'ÉDITEUR.

FRANCE JUIVE 1940

L'apposition de l'affichette jaune sur un grand nombre de magasins parisiens a révélé brusquement aux Français la place importante qu'occupaient les Juifs dans le commerce. Mais leur influence économique est plus considérable encore.

Dostoïewsky, le grand littérateur russe écrivait un jour :

« Le Juif !... Bismarck, Beaconsfield, la République Française, Gambetta, etc... tout cela comme force n'est qu'un mirage. C'est le JUIF seul et sa banque qui est leur maître et à toute l'Europe.

« Tout d'un coup, il dira veto et Bismarck tombera comme une herbe fauchée.

« Le JUIF ET SA BANQUE sont maintenant les maîtres de tout, de l'Europe, de l'instruction, de la civilisation, du socialisme, du socialisme surtout, par quoi LE JUIF arrachera le christianisme et détruira la civilisation.

« Et quand il ne restera plus que l'anar-

chie, LE JUIF se mettra à la tête de tout. Car en propageant le socialisme, les JUIFS resteront unis entre eux ; et quand toute la richesse de l'Europe sera dissipée, il restera la BANQUE DES JUIFS. »

La veille de cette guerre, voulue et préparée par Israël, la prophétie de Dostoïewsky s'était réalisée : les financiers juifs régnaient en maîtres dans le Pays. Parlement, presse, radio étaient à leur dévotion. Le Gouvernement était à leurs ordres.

On votait des lois pour satisfaire leurs moindres désirs. On signait des décrets pour les protéger contre nos attaques.

Et, tandis que les grands journaux menaient campagne pour apitoyer le peuple sur le sort des juifs « persécutés par Hitler », dame T.S.F., par la voix des Guignebert, Bénazet et autres Radiolos de service, s'époumonnait en de dithyrambiques éloges des démocraties et de leurs maîtres juifs.

Les Français, trénétisés, abrutis par le Pernod de M. Weil-Picard, laissèrent faire, indifférents ou découragés à force d'être bernés par des chefs imbéciles ou vendus aux puissants.

Jusqu'au 11 juin 1940, l'Etat se trouvait sous la plus complète dépendance des financiers juifs. Rien ne pouvait être fait sans leur consentement. Ce n'est certes pas sans raison

que le judaïsant Alexandre Millerand (1), ancien Président de la République, déclarait un jour : « Les Ministres ne sont que les commis chargés d'exécuter les ordres des grands banquiers, des pantins dont la Haute Banque tire les ficelles. » Et que cet autre Président de la République, M. POINCARE refusait de plaider contre les Rothschild parce qu'il pouvait redevenir un jour Ministre des Finances et qu'il ne voulait pas que les banquiers de la rue Laffitte y missent obstacle.

Nous voici donc amenés à étudier le rôle des financiers juifs dans toutes les branches de l'activité économique française. Au fur et à mesure de nos recherches, nous constaterons combien leur jeu fut subtil et nous ne pourrons nous empêcher d'admirer leur adresse : en un siècle, ils avaient tendu sur notre pays une toile dont la monstrueuse araignée judaïque tenait tous les fils.

Qu'il s'agisse des banques, des assurances, des chemins de fer et des transports, des trusts de l'électricité, de l'eau, du gaz, du télégraphe, qu'il s'agisse de l'industrie lourde ou légère, des charbonnages et des pétroles, des produits chimiques ou des produits coloniaux, nous retrouvons partout les financiers juifs.

---

(1) Millerand est le petit-fils d'un ancien bedeau de synagogue et il est marié à une juive.

Ils ont — ou avaient — tout envahi : le monde par leurs alliances avec l'aristocratie, la haute administration par l'intrigue, les arts et les lettres par la corruption. Ils contrôlaient tout. Ils inspiraient tout.

Le député Jules Guesde qui, déjà au XIX[e] siècle, avait assisté à leur ascension, les appelait les « Rois de la République ». Aujourd'hui que la République, ou plutôt le régime infâme qui portait son nom, vient de rendre l'âme sous la poigne énergique du Maréchal Pétain, nous pensons que ces Rois périront avec elle et, au besoin, nous les y aiderons.

CHAPITRE PREMIER

BANQUES ET BANQUIERS

Examinons, l'une après l'autre, chacune des activités économiques des financiers juifs.

Et tout d'abord, *la Banque.*

« Lorsqu'on étudie l'économie générale, on s'aperçoit vite du rôle très important que joue une fraction de cette économie : les Banques. En effet, la banque, en tant que distributeur de crédit, est le grand ressort de toute l'économie de la production ; et, en tant que collecteur de l'épargne et de directeur des épargnants, elle est l'agent de placement des valeurs industrielles et autres, dans le public épargnant et le réservoir immense qui lui permet d'être l'organisme de crédit indispensable à l'industrie et au commerce (1). »

En raison même du rôle important, sinon primordial, de la Banque dans l'économie moderne, les Juifs — qui furent durant des

(1) A. Hamon : Les Maîtres de la France, tome I.

siècles les seuls « vendeurs d'argent » du vieux monde — portèrent leurs efforts de ce côté.

C'est ainsi qu'ils devinrent les grands banquiers du monde, et qu'ils avaient pris, dans notre pays, la tête de ce que nous pourrions appeler « le cartel de l'or ».

Avant de passer en revue les établissements de crédit, les banques d'affaires, les banques de dépôts et de prêts et les banques corporatives qui dépendent toutes plus ou moins de la finance juive, nous allons examiner ce qu'on appelle généralement les banques privées et que nous dénommerons, nous, la Haute Banque.

Vous pouvez consulter l'annuaire financier Chaix : ceux qui font partie de la Haute Banque ne sont pas mentionnés, ou s'ils le sont, c'est parce qu'ils appartiennent aux conseils d'administration de Sociétés anonymes au sein desquelles ils représentent les intérêts de leur groupe bancaire. Mais il n'est pas fait mention de leur véritable qualité. Vous chercheriez en vain, par exemple, le nom de Louis LOUIS-DREYFUS (récemment décédé), qui cependant était à la tête d'une puissante entreprise bancaire spécialisée dans le trafic des céréales et qui, pour la seule année 1934 déclarait à son percepteur plus de 800 millions de bénéfices nets!

Par contre, tous les comparses, tous ceux que ces pseudo-révolutionnaires vendus à la Haute Banque juive signalèrent parmi les « 200 familles » figurent en bonne place. On ne trompe pas mieux le public.

Contrairement à ce que nous verrons pour les établissements de crédit, le capital de ces *banques privées* n'est pas très important, du moins pour quelques-unes. Leurs clients ne sont pas nombreux, mais ils sont très riches. Le principal objet de ces banques est de créer des Syndicats appelés à prendre des participations dans des entreprises minières, pétrolifères, métallurgiques et autres, sur lesquelles elles auront ainsi la haute main. Ce sont elles qui constituent également des syndicats pour le placement d'emprunts des collectivités publiques (Etat, villes, chemins de fer, services publics, etc...).

A ce propos, il nous semble utile de mettre sous les yeux du lecteur la liste des emprunts souscrits par les épargnants français et que la Haute Banque avait négociés moyennant une « bedide gommission » de 15 à 20 %. 140 milliards de francs-or soustraits à l'épargne française pour le compte d'Etats étrangers qui, eux-mêmes, n'en reçurent qu'une partie !

Argentine 5 % 1886	.... Fr.	208.325.000
— 4 % 1896	....	9.920.600
— 4 % 1897-1900	....	16.787.723

Province de Buenos-Ayres 4 1/2 % 1910 ..	88.200.000
Brésil 5 % 1908-1909	100.000.000
Bahia 5 % 1888	20.000.000
Etat de Sao-Paulo 5 % or 1905	97.597.500
Chili 4 1/2 % or 1906	93.055.000
Danemark 3 1/2 % 1886 ...... Couronnes	57.548.700
Roumanie 4 % 1890.................. Fr.	274.375.000
— 4 % 1894	120.000.000
Suède 3 1/2 % 1895	166.320.000
Suisse 3 % 1890 Chemins de fer	69.333.000
Berne 3 % 1895	48.697.000
Uruguay 3 1/2 % .... £	20.500.000
Crédit Foncier Franco-Canadien 3 %.... Fr.	15.000.000
Crédit Foncier Franco-Canadien 3,40 %	67.500.000
Crédit Foncier Franco-Canadien 3,40 % (différé)	25.000.000
Ville de Para	15.000.000
Argentine 5 % intérieur or 1907	72.072.000
— — — — 1909	85.680.000
Province de Buenos-Ayres 5 % or 1915	100.800.000
Santa-Fé 5 % or 1910	47.880.000
Autriche 4 % or (1876-77-78-79-80-92)	1.310.770.500
Etat de Sao-Paulo 5 % or 1917	50.400.000.000
Bulgarie 5 % 1896	30.000.000
— 5 % or 1902	106.000.000
— 5 % or 1904	100.000.000
— 4 1/2 % or 1907	145.000.000
Chine 4 % or 1895	400.000.000
— 5 % or 1902	40.000.000
— 5 % or 1903	41.000.000
— 5 % 1908 .... £	2.500.000
— 5 % 1911 .... Fr.	37.500.000
— 5 % or 1913 .... £	7.416.660
— 5 % 1914 .... Fr.	150.000.000
Danemark 3 % 1894	105.000.000

— 3 % or 1897	100.800.000
— 3 1/2 % 1900	16.800.000
— 3 1/2 % 1901	43.000.000
Banque Hypoth. Danemark 4 % 1912......	15.000.000
Finlande 3 1/2 % 1895	18.000.000
— 3 % 1898....................	55.000.000
— 3 1/2 % 1901	25.000.000
— 3 1/2 % 1903	10.000.000
Grèce 4 % 1910	110.000.000
— 5 % 1913	175.000.000
Hollande 3 % 1896-98-99-1905	405.215.790
Mexique 4 % or 1910	560.550.000
Bons 6 % 1913	71.962.500
Norvège 3 % 1896	35.360.000
— 3 1/2 % 1900..................	45.000.000
— 3 1/2 % 1902..................	50.600.000
— 3 1/2 % 1904-05................	57.215.000
Banque Hyp. 3 1/2 % 1900 ....Kr.	137.549.000
— — 1902	10.000.000
— — 1902 ....Fr.	27.777.000
— — 1905-07	10.000.000
— — 1909	37.500.000
Bque Hyp. des Prop. Agricoles 3 1/2 % 1904	20.833.000
Roumain 4 % 1898	180.000.000
— 5 % 1903	185.000.000
— 4 %	424.613.000
— 4 % 1905	60.720.000
— 4 % 1910	128.000.000
Russe 4 % 1899	500.000.000
— 4 % 1890	360.000.000
— 4 % 1893	178.037.500
— 4 % 1894	454.400.000
— 3 % 1891-94	500.000.000
— 5 % 1906	1.365.000.000

— 4 1/2 % 1909	1.220.000.000
— Nicolas 1888	47.200.000
Crédit Mutuel 3,80 %	227.766.400
Banque Foncière 4 1/2 %	266.666.800
Serbe 4 1/2 % or 1906	95.000.000
— 4 1/2 % or 1909	112.500.000
— 5 % or 1913	250.000.000
Siam 4 1/2 % or 1905	25.000.000
— — 1907	75.000.000
Suède 3,60 % 1887-1904-1909 *C.*	39.744.000
— 3 1/2 % 1899 Fr.	50.000.000
— 3 1/2 % 1907	65.000.000
— 3 1/2 % Caisse Hyp.	210.000.000
— 3 1/2 % 1911	100.000.000
— 4 1/2 % 1913	100.000.000
Suisse 3 % 1897	50.000.000
— 3 1/2 % 1899	15.000.000
— 3 1/2 % 1900	20.000.000
— 3 1/2 % 1906	20.000.000
— 3 1/2 % 1905	30.000.000
Canton de Fribourg 3 1/2 % 1899	12.000.000
Canton de Fribourg 3 % 1903	40.000.000
Etat des Grisons 3 % 1897	10.000.000
Etat de Zurich 3 1/2 % 1907	10.000.000
Ottoman 4 % 1894	40.000.000
— 4 % 1909	159.091.000
— 5 % 1914	800.000.000
Uruguay 5 % or 1905	174.200.000
— 5 % or 1909	32.171.500
Ville de Budapest 4 % 1911	105.000.000
Ville de Copenhague 3 1/2 % 1902	27.810.000
Ville de Tokio 5 % 1912	100.800.000
Ville de Vienne 4 % 1902	299.250.000
Chem. de fer portugais premier rang 3 %	198.950.000

Chem. de fer portugais premier rang 4 %..	16.299.500
Chem. de fer portugais deuxième rang 3 %..	185.689.500
Chem. de fer portugais deuxième rang 4 %..	32.598.500

Pauvre épargne française !

Jetons d'abord un coup d'œil sur ces *Banques privées* placées sous la dépendance de la finance juive.

BANQUE S. PROPPER ET Cie

Cette banque qui semble tomber en sommeil, joua un rôle très important au début du siècle. Elle représentait le groupe Empain, qui s'intéressa à l'industrie électrique et au Métropolitain.

Israélites pratiquants, les Propper avaient un de leurs membres, Michel Propper, au Consistoire Central. Michel représentait la Banque au sein des Conseils d'Administration de la Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis, et de la Compagnie Gaz et Eaux de Paris.

Son père, Siegfried Propper, était administrateur de la Banque Transatlantique.

Un de ses parents, Emmanuel, est administrateur des Compagnies Réunies du gaz et de l'Electricité de Lisbonne et de la Société franco-hellénique d'exploitation du Port de Salo-

nique. Ce dernier possède, en outre, un château à Châteaufort (Seine-et-Oise).

Enfin G. Propper représente la banque à la Compagnie d'Assurances l'Alliance Régionale de France.

BANQUE JACQUES GUNZBURG ET Cie

La Banque J. GUNZBURG & Cie est la propriété des barons de Gunzburg, qui furent, avant la guerre mondiale, de très gros banquiers à Saint-Pétersbourg, où ils étaient les correspondants de la Banque Rothschild frères de Paris, de Londres, de Francfort et de Vienne.

La famille Gunzburg est apparentée aux Goldschmidt, aux Rothschild, aux Brodsky, et aux Deutsch de la Meurthe.

La banque a délégué quelques membres de la famille au sein des conseils d'administration de Sociétés qu'elle contrôle : Câbles Télégraphiques, Accumulateurs Dinin, Paris et Rhône, Banque Franco-Japonaise, Est-Lumière, et Mines d'Algérie et de Tunisie.

Leur agent, M. Henri Bousquet, figure dans un grand nombre de conseils où il représente leurs intérêts : Association minière et Compagnie française de Câbles Electriques, Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil, Com-

pagnie Radio-Française et Compagnie Radio-Maritime, Compagnie Radio-Orient (où il retrouve le baron Jean de Gunzburg), Société Française Radio-Electrique, Compagnie Pétrofina et *Journal des Débats*.

BANQUE DANIEL DREYFUS ET Cie

La banque DANIEL DREYFUS & Cie a été fondée par DANIEL DREYFUS. Des liens solides l'unissent aux Rothschild, dont un parent, Mme Clara Goldschmidt-Rothschild est la mère du comte Jean Pastré, associé de M. DANIEL DREYFUS.

Le comte Pastré représente la Banque dans un certain nombre de Sociétés telles que : Les Chargeurs Réunis (où il retrouve Daniel Dreyfus), la Société Immobilia, les Etablissements Gillet et Fils, les Blanchisseries et Teintureries de Thaon Réunies, les Etablissements Maréchal, les Hôtels de l'Etoile, etc...

Le comte Pastré possède le château de Montredon (Bouches-du-Rhône) et il est marié à Mlle Double de Saint-Lambert, ce qui l'apparente aux Prat-Noilly, les fabricants de vermouth, et aux Montgomery.

DANIEL DREYFUS a épousé THÉRÈSE GOMPEL et possède un château à Saint-Nom-la-

Bretèche (S.-et-O.). Il se trouve ainsi apparenté au fameux GOMPEL, affairiste juif, qui contrôle la Société Française des Magasins Modernes, les Magasins Paris-France et les Trois Quartiers.

Après la déconfiture de la Banque Nationale de Crédit, c'est la Banque DANIEL DREYFUS & Cie qui a réorganisé l'Electro-Câble, et pourvu à l'augmentation de son capital. Elle en profita pour introduire au sein de cette Société de nouveaux administrateurs, parmi lesquels le Général MAURIN, qui devait devenir Ministre de la Guerre.

BANQUE THALMANN ET Cie

Cette banque existe déjà sur la place de Paris depuis une cinquantaine d'années. A son origine, elle s'intéressait surtout aux spéculations sur les grains. Elle se transforma, peu de temps avant la guerre mondiale, en sociétés en commandite, dont M. RICHARD THALMANN était le gérant. Ceui-ci avait comme associé le Juif ALFRED HEILBRONN.

En 1928, la Banque THALMANN se transforma en Société Anonyme au capital de 20 millions. Parmi ses premiers souscripteurs nous relevons le nom de La Sofina, Omnium

Financier Belge (dirigé par le Juif Dannie Heineman). Son plus fort actionnaire serait le baron Léon d'Erlanger, membre de cette famille juive ennoblie au XIXᵉ siècle.

L'Administrateur-délégué de la Banque était, en 1938, le juif GEORGES MENDELSOHN.

La Banque THALMANN & Cie contrôle ou possède des intérêts à la The Oriental Carpet Manufacturers Ltd, à la Société Vermandoise de Sucrerie, à l'Orfèvrerie Christofle, à la Caisse Générale des Prêts Fonciers et Industriels et à la Compagnie d'Assurances La Minerve.

BANQUE SELIGMANN ET Cie

Cette banque, qui s'est spécialisée dans les emprunts soviétiques, est dirigée par le juif ROGER SELIGMANN. Ce dernier est marié à Jeanne David-Weill, de la famille du Juif David-Weill, chef de la banque Lazard Frères et ancien Régent de la Banque de France.

ROGER SELIGMANN, qui possède un château à Bruyères-le-Château (Seine-et-Oise) a cinq fils : Pierre, Robert, Jean, Gérard et Philippe.

Robert, qui naviguait dans les milieux de

droite, est marié à une fille de la Comtesse de La Garde, qui possède un château au Pin-l'Emagny (Haute-Saône).

Gérard, châtelain de Courtonne (Calvados), est marié à Yvonne de Toulza.

BANQUE RAPHAËL ET Cie

La Banque RAPHAEL & Cie est dirigée par les Juifs MAURICE et LUCIEN RAPHAEL.

Maurice possède un hôtel particulier, rue Benouville, n° 11, ; Lucien (hôtel particulier 23, square du Bois-de-Boulogne), est marié à Thérèse Leygues, fille de l'ancien ministre de la Marine, qui hérita de M. Chauchard, le propriétaire des Grands Magasins du Louvre.

Le jeune fils de Lucien, petit-fils de feu Georges Leygues (1), briguait le siège de député de Villeneuve-sur-Lot, alors occupé par le Comte de La Myre-Mory, qui succéda à Georges Leygues comme député de la circonscription, et fut tué au cours de la dernière guerre. Le fils du Banquier juif Raphaël est actuellement conseiller municipal de Villeneuve-sur-Lot.

(1) Président d'un comité de défense des Israélites d'Europe centrale.

BANQUE LOUIS-DREYFUS ET Cie

Jusqu'à ces derniers temps, le chef de la Banque Louis-Dreyfus et Cie, était le juif Louis LOUIS-DREYFUS, ancien Consul de Roumanie, ancien Directeur de l'*Intransigeant* et sénateur des Alpes-Maritimes. Il est décédé en novembre 1940.

Cette banque s'était spécialisée dans les affaires d'importation des blés argentins et roumains. Nous aurons l'occasion d'examiner le mécanisme de ces affaires dans un ouvrage que nous consacrerons à feu Louis LOUIS-DREYFUS, qui mérite bien une étude particulière.

Louis avait un frère, Charles, qui mourut il y a quelques années, en laissant une veuve qui se remaria avec le sénateur Henry de Jouvenel, aujourd'hui décédé. Au cours du procès qui suivit la succession, on apprit que M. Charles LOUIS-DREYFUS laissait un héritage supérieur à 2 milliards de francs.

La banque est intéressée à la Société Franco-Anglaise d'affrêtements ainsi qu'à un grand nombre de Compagnies Maritimes. Son activité économique est internationale.

BANQUE LAZARD FRÈRES ET Cie

La Banque LAZARD FRERES & Cie, bran-

che française de la Banque Internationale LAZARD BROTHERS, ayant succursales à Londres et à New-York, est présidée par le Juif DAVID-WEILL, membre de l'Institut, Président des Musées Nationaux, ancien Régent de la Banque de France, qui fut récemment déchu de la nationalité française, puis réintégré à la suite de tractations assez troubles.

Outre David DAVID-WEILL, les associés de la banque sont Pierre DAVID-WEILL, fils du précédent, André MAYER et les Consorts, figurent MM. Raymond et Robert Lazard, Simone, Marquise Paul de La Fressange et Mme Veuve Charles Thibault, dont la fille Geneviève est Vicomtesse de Chambure.

David, l'ancien Régent de la Banque de France, représente les intérêts de la Banque Lazard à la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, ainsi qu'au Port de Rosario.

Pierre DAVID-WEILL est administrateur du Crédit Electrique et Gazier, — du Crédit Immobilier et Industriel, — des Docks Rémois, — de la Canadian Eagle Oil C°, et de la Mexican Eagle Oil C°. Ces deux dernières sociétés sont sous le contrôle de la Royal Dutch, ce qui indique que la Banque Lazard Frères a d'étroites relations avec le groupe pétrolier de la Royal Dutch.

La Banque Lazard Frères et Cie est connue pour ses prêts à l'Etat français, qu'elle a con-

sentis en accord avec la Banque Morgan. Elle a d'importants intérêts dans un grand nombre d'entreprises industrielles, où elle est représentée par le Juif ANDRÉ MEYER, administrateur de la Compagnie d'Assurances « La Réunion Française », de la Compagnie Générale Electrique, des Docks Rémois, et par le Juif J. F. BLOCH-LAINE. Ce dernier est administrateur du Crédit Foncier de l'Indo-Chine, de la Caisse de Liquidation des affaires en marchandises de Paris, de la Manufacture Française de Tapis et Couvertures, de la Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie, du Crédit Foncier de l'Ouest Africain, du Crédit Hypothécaire de l'Indo-Chine, du Crédit Mobilier Industriel, etc., etc....

BANQUE H. WORMS ET Cie

Ces Worms ne sont pas seulement des banquiers. Ils sont aussi armateurs, constructeurs de navires et importateurs de charbon.

Le chef de la banque est HIPOLYTE WORMS, qui a épousé une Lewis-Morgan. Il est administrateur de LA REUNION FRANÇAISE et de la Société d'Entreprises de Dragages et de Travaux Publics.

La Banque Worms possède des intérêts dans

les Sociétés suivantes : Société Lyonnaise des Eaux et Eclairage, Estrellas Mining and Finance Corporation Ltd, Crédit Colonial, de Air-France, et dans un certain nombre d'entreprises hollandaises de pétrole.

Un représentant de la Banque figure au Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances « LA PRESERVATRICE ».

BANQUE A. WORMS ET Cie

Cette banque, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, est dirigée par M. EDOUARD RAPHAEL WORMS. Ce dernier eut des démêlés avec la justice au début de la guerre mondiale, ainsi que nous le révèle cet extrait du *Journal* (24 février 1914) :

« 700.000 FRANCS DE DETOURNEMENTS.

« A la suite de plaintes, dont a été saisi M. Destable, juge d'instruction, M. le Commissaire aux délégations judiciaires Darru a arrêté un banquier parisien, M. Edouard Raphaël Worms, âgé de trente-deux ans, sous l'inculpation d'escroqueries à l'aide de faux.

« Cinq plaintes sont déposées contre M. Worms, dont les détournements s'élèveraient à la somme de sept cent mille francs.

« Une perquisition a été faite dans les bureaux du banquier rue Taitbout ; la comptabilité et la correspondance ont été saisis.

« M. Worms a été écroué à la Santé (1). »

Cela ne l'a nullement empêché d'obtenir la Légion d'Honneur et de devenir Administrateur de la Société des Grands Travaux en Béton Armé, des Rizeries Indochinoises, de la Grande Maison de Blanc, de la Société Commerciale Française de l'Indo-Chine.

Il y a quelques années, il acheta « LE PETIT BLEU » et « LE CRI DE PARIS ». En outre, il commandita les journaux du Sénateur Lémery, son Conseiller politique, entre autres « L'Indépendant » et « La Revue des Ambassades ».

Il fut en outre le bailleur de fonds du « Courrier Royal » auquel il versa 200.000 fr. C'est sans doute pour cette raison que dans les milieux bien informés on l'appelle le «chouan-youtre ».

La Banque WORMS & Cie est, avant tout, une banque d'affaires, s'intéressant au commerce et à l'industrie française. Elle fut et est peut-être encore propriétaire des Maisons FELIX POTIN et LOISEAU-ROUSSEAU.

---

(1) Ce Juif vient d'être arrêté par la police pour trafic et fausse déclaration.

BANQUE HEINE ET Cie

Cette banque fut fondée sous le second Empire, par les Juifs allemands ARMAND et MICHEL HEINE, parents du poète révolutionnaire HENRI HEINE.

MICHEL HEINE fut Régent de la Banque de France et son parent GEORGES HEINE occupa de 1914 à 1928, date de sa mort, le septième fauteuil au Conseil Général de la Banque de France. Une fille de Michel Heine, Marie, épousa en premières noces le Duc de Richelieu et se remaria avec le Prince de Monaco. D'autres filles HEINE épousèrent un Ney, Duc de la Moskova, et un Murat, ce qui apparente les HEINE à l'aristocratie napoléonienne.

Les associés de la Banque Heine sont les Juifs Robert Heine, René Bechmann et Alice Bechmann-Raynal, et aussi M. René Villars, qui représente la Banque Heine dans un grand nombre d'affaires.

M. ROBERT HEINE est trop jeune pour s'occuper des affaires de la Banque. Mme ALICE BECHMANN-RAYNAL est la veuve de M. ALFRED BECHMANN, de l'Alliance israélite universelle, qui était administrateur du Comptoir d'Escompte.

Mme BECHMANN appartient à la famille

RAYNAL dont un membre fut ministre en 1883.

M. René VILLARS est le fils du premier Directeur de l'Union Parisienne. Il est administrateur de la Société Générale des Courtages d'Assurances, de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, des Messageries Africaines et de la Compagnie de Culture Cotonnière du Niger, du Crédit Foncier de Santa-Fé, de la Compagnie Zambès, etc...

BANQUE A. J. STERN ET Cie

Cette banque, qui a près d'un siècle d'existence, avait comme chef, au début de la IIIe République, Antoine STERN, qui décéda en 1885, laissant la direction de la maison à son fils JACQUES STERN. Celui-ci, la même année, épousa l'actrice Sophie Croizette, la rivale de Sarah Bernhard.

Ces dernières années, M. Edgard STERN était le chef de la Banque. Il mourut en avril 1937, à l'âge de 84 ans. Marié à une FOULD, beau-frère de Mme Edgard de SINCAY et de Mme André FOULD, il était le père de la Comtesse Bertrand d'Aramon (femme du député nationaliste de Paris), de Maurice et Hubert Stern. Il était l'oncle de MM. et Mmes Alexandre et Robert SINGER, de M. et Mme Jacques FOULD, de M. et Mme

Guy d'OCAGNE, du Vicomte et de la Vicomtesse Tony de KERDREL; il était apparenté à la Marquise Armand de Chasseloup-Laubat, née Stern, à la Baronne Gérard de SERAIX. ainsi qu'à la Baronne douarière Pierre de LANGLADE, née STERN.

Feu Edgard Stern administrait la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie Générale des Eaux, les Ateliers et Chantiers de la Loire, la Compagnie d'Assurances « La Prévoyance », etc...

Maurice, son fils, a épousé une GOLDSCHMIDT. Il est administrateur de la Compagnie Générale des Eaux pour l'Etranger, de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger, de l'Omnium Français des Pétroles, de Force et Lumière des Pyrénées, de l'Omnium International des Pétroles, du Crédit Foncier Franco-Canadien, etc...

La Banque Stern et Cie possède des intérêts dans un grand nombre d'affaires industrielles et financières. Elle possède à Londres une banque sœur, dont l'un des dirigeants est Sir Albert Stern.

LA BANQUE DE ROTHSCHILD FRÈRES

La plus importante de toutes, celle qui tient le haut du pavé, est assurément la Banque de Rothschild Frères, dont le chef est le Baron

Edouard de Rothschild, Président du Consistoire Central Israélite de France. Alliés aux Rothschild de Londres et de Vienne, et aux Sassoon, les grands banquiers juifs des Indes, les Rothschild de Paris sont incontestablement « Les Rois de la République Française », ainsi que le déclarait un jour le député Jules Guesde, à la tribune de la Chambre.

Dans l'étude que nous lui consacrons, nous parlerons des origines de cette famille et nous retracerons son histoire. Bornons-nous ici à faire le tableau de son activité financière de l'économie française et étrangère.

Par personnes interposées, les Rothschild tiennent presque tout.

Avant la nationalisation des chemins de fer, la Compagnie du Nord était leur propriété personnelle et ils possédaient d'importants intérêts à la Compagnie de l'Est et du P.-L.-M. Lorsque toutes les Compagnies devinrent entreprises d'Etat, un Rothschild devint le Président du Conseil des Réseaux Français, tandis que ses agents en devenaient membres.

La Banque Rothschild possède également d'importants intérêts à la Compagnie d'Assurances « LA NATIONALE » (1), aux MINES DE PENARROYA, etc...

---

(1) Le Président actuel de cette Compagnie d'assurances affirme que désormais l'influence des Rothschild est neutralisée.

Le Cerveau de la Maison Rothschild passe pour être leur neveu, le juif RENÉ MEYER, maître des Requêtes honoraire au Conseil d'Etat, ancien Vice-Président de la Compagnie du Nord, Administrateur de « La Union et le Phénix Espagnol », de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, de l'Union Financière pour l'Industrie Electrique, de Air-France, de la Compagnie Générale pour la Navigation du Rhin, de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, de la Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, de Nord-Lumière, de la Société d'Electricité de l'Ouest, de l'Union d'Electricité, de l'Union Electrique du Centre, etc...

Parmi les autres employés, — les fidéis-commissaires — de la Banque Rothschild, il faut citer, d'après le F.·. Augustin Hamon (2), peu suspect d'antisémitisme :

MM. PAUL ESCHWEGE (décédé) ;

MAXIME GETTEN (décédé) ;

JULES CAMBON (décédé) ;

PIERRE GETTEN, né en 1894, administrateur de la Compagnie du Nord, de la

(2) Les Maîtres de la France.

Compagnie des Chemins de Fer Franco-Ethiopiens, de la Compagnie Française des Chemins de Fer de l'Indo-Chine, de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, de la Compagnie Nord-Lumière, de la Penarroya, de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, de la Société Française des Transports et Entrepôts frigorifiques, etc...

ACHILLE VIALLATTE, professeur à l'Ecole des Sciences politiques, qui représente les intérêts des Rothschild à la Société LE NICKEL, aux Chemins de fer de MADRID-SARAGOSSE et aux Mines de Beers ;

PAUL EMILE JAVARY, ingénieur des Ponts et Chaussées, administrateur des Forges et Chantiers de la Méditerranée, Président des Hauts-Fourneaux de la Chiers, administrateur du Nickel et Président des Consommateurs de Pétrole ;

GASTON LEVERVE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, siégeant à la Compagnie des Wagons-Lits, à la Société Française de Constructions Mécaniques, à la Manufacture de Saint-Gobain ;

JACQUES LENTE, administrateur de la Caisse Foncière de Crédit, des Aciéries de Pa-

ris, de la Société Houillère de Lievin, de la Société Industrielle et Financière des Tubes, etc., etc... ;

ERNEST MERCIER, ancien Colonel, administrateur d'une trentaine de Sociétés d'électricité, de Banques et de pétroles (1).

MAURICE DE WARU, administrateur de la Société LE NICKEL, de NORD-LUMIERE, des Chemins de fer de Madrid-Saragosse ; etc., etc...

AUGUSTIN HAMON, qui n'est pas précisément un antisémite, écrivait récemment à propos de la Banque Rothschild : « Toute l'économie française, agriculture, industrie, commerce, banques, services concédés, est contrôlée par eux... Ceux-ci sont les maîtres économiques du Pays, aussi bien que les maîtres de sa politique intérieure et extérieure. C'est conjointement que toutes ces puissances financières exercent leur pouvoir. Mais de tous, les Rothschild nous apparaissent comme les plus puissants. »

Et cette puissance, les grands banquiers de

---

(1) Nous aurons l'occasion de parler plus longuement de cet important personnage dans notre chapitre consacré aux trusts d'électricité, Ernest Mercier a succédé, comme magnat de l'électricité, à M. ALBERT PETSCHE.

la rue Laffitte, la mettaient au service de l'impérialisme juif.

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

On retrouve l'influence des financiers juifs dans les autres banques et les établissements de crédit, qui ne sont, d'ailleurs, que DE SIMPLES GUICHETS DONT SE SERT LA HAUTE BANQUE JUIVE POUR PLACER LES EMPRUNTS. La plupart de ces établissements financiers qui escomptent les effets de commerce et consentent à des avances importantes contrôlent ainsi l'activité d'un grand nombre d'industries et de maisons de commerce qu'ils étrangleraient facilement s'ils y avaient intérêt.

Or, nous allons le montrer, ces établissements financiers sont sous la coupe de la Haute Banque Juive. Ceci explique pourquoi les vieilles maisons françaises disparaissent ou sont accaparées par la Juiverie.

Avant d'aborder la catégorie des Banques d'affaires et des Banques de dépôts, jetons un rapide coup d'œil sur les grands établissements de crédit, qui se sont substitués après les avoir absorbées ou détruites, aux vieilles banques régionales et familiales françaises auxquelles nos pères confiaient leurs économies.

Citons :

LE CREDIT LYONNAIS, fondé en 1863 par Henri GERMAIN, ancien député et membre de l'Institut, présidé actuellement par M. Georges BRINCARD, gendre du premier. La famille FABRE-LUCE est parmi les plus gros actionnaires du Crédit Lyonnais. Un membre de la famille, Alfred FABRE-LUCE, est apparenté à la famille juive Ephrussi.

LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, contrôlé en partie par les Rothschild et dont le Juif Alfred BECHMANN, aujourd'hui décédé, fut un des dirigeants pour le compte de la Banque Bechmann.

La SOCIETE GENERALE, dont le Vice-Président est le comte Pierre de MOUY, marié à la petite-fille du banquier juif GOUDCHAU.

La BANQUE NATIONALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, dont le Directeur est le juif SALOMON et administrée par le juif Pierre LANTZ (Banque Adam) (1).

LE CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, administré par le juif J. LANTZ et par M. Ernest MERCIER, représentant les Rothschild.

LA SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, où

(1) Dans le haut personnel, on compte un certain nombre de maç∴.

siège M. FAUSTIN-JOUET-PASTRE (de la famille Pastre, alliée aux Goldschmidt et aux Rothschild), et le Juif ALFRED OPPERMANN, de la Compagnie de Suez.

Ce bref aperçu donnera une idée de l'assujetissement des grandes Banques.

LES BANQUES D'AFFAIRES

Passons maintenant aux banques d'affaires, appelées ainsi parce qu'elles ont pour objet de créer des affaires et de remonter celles qui sont en mauvaise posture (exemple la Société « Citroën » dépannée par Michelin avec le concours du Juif FINALY, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque Lazard) pour les lancer ensuite dans le grand public tout en conservant la haute main sur leur direction. Elles introduisent aussi sur le marché français des valeurs surfaites, habilement vantées dans la presse financière à leur solde, qui sont achetées par les bonnes poires appelés « épargnants » lesquels ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils ont été « roulés ». Tout cela est d'ailleurs parfaitement licite et légal. C'est tant pis pour celui qui se laisse prendre. Cela explique la rareté des capitaux dans le grand public depuis quelques années : le bas de laine n'a pas

résisté à ces razzias successives et bien préparées, parfois même avec l'appui officiel du gouvernement français. Petits porteurs de fonds russes, vous vous souvenez : « Prêter à la Russie, c'est prêter à la France ». La malheureuse Russie n'a pas reçu la moitié des milliards que les banques ont encaissés pour elle. L'autre moitié ? Elle fut conservée par la Haute Banque Juive et ses filiales à titre de « commission » ou distribuée aux journaux chargés de « rabattre » la clientèle vers les guichets des Etablissements de Crédit.

On ne s'étonnera donc pas de la part importante que la Juiverie a prise dans ces banques d'affaires. La plus importante d'entre elles est incontestablement la Banque de Paris et des Pays-Bas que François Coty démasqua dans l'*Ami du Peuple*.

Nous lui avons consacré, il y a quelques années, une étude très approfondie (1) d'où il ressortait que la « Banque trop puissante dans l'Etat trop faible » contrôlait l'Agence Havas, les banques d'Europe Centrale et Orientale, toute l'économie marocaine et roumaine (2), la

---

(1) Quand Finaly est Roi.

(2) En liaison avec le Juif Dreyfus, le Juif Finaly, directeur de cette banque organisait en 1934/35 le trafic des blés roumains baptisés marocains après un court séjour dans un

T. S. F., l'industrie pétrolière roumaine et française.

Jusqu'à ces dernières années, le Juif HORACE FINALY en était le grand manitou avec le titre de directeur général. A la suite de divergeance de vue avec M. Emile Moreau, fidéicommis des Rothschild, il a donné sa démission tout en conservant des intérêts dans la maison. M. Horace Finaly représente l'aile gauche de la Juiverie, ou si vous préférez, il appartient au clan jeune turc du Judaïsme. C'est grâce à ses subsides que la caisse du Front Populaire, aux dernières élections, ne manqua de rien. Avec son ami BENAC et son coreligionnaire Edgard Stern, (de la Banque Stern), il passait pour un des banquiers du Front populaire et pour le conseiller financier de Léon Blum et Vincent Auriol. On se doute que la dévaluation ne fut pas une mauvaise affaire pour lui : renseigné, et pour cause, avant beaucoup d'autres, il eut le temps de prendre une position intéressante en Bourse. De nos jours, Finaly n'y a plus d'influence et la Banque a été « aryanisée » (1).

A côté de la Banque de Paris et des Pays-Bas, figure la Banque de l'Union Parisienne

---

(1) Regrettons cependant la présence, au Conseil d'administration, du F.·. *Emile Moreau*, ancien gouverneur de la Banque de France, initié à la L.·. *L'AVENIR*, de Poitiers.

qui passe pour être d'inspiration protestante. Néanmoins, le juif LOUIS LION en est Administrateur. Il représente la finance juive qui supporterait difficilement qu'une grosse entreprise financière échappât à son contrôle. D'ailleurs, s'il en était autrement cette malheureuse banque ne tarderait pas à « sauter » comme ce fut le cas de l'« Union Générale » et du « Comptoir d'Escompte » à la fin du siècle dernier. Un grosse entreprise financière échappant à l'emprise juive pourrait être un adversaire possible. Et la Haute Banque Juive ne peut envisager une telle éventualité sans en être effrayée, cela se conçoit.

Parmi les autres banques d'affaires d'importance moindre, il faut citer la Banque Ottomane, où nous retrouvons le Juif RENÉ BECHMANN, déjà nommé ; la Banque des Pays de l'Europe Centrale, avec les Juifs KAUFFMANN, J. MAY et OTTO NIEMEYER ; la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, contrôlée par la Banque de Paris et des Pays-Bas ; la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, avec RENÉ VILLARS (de la Banque Heine), et le Juif DAVID WEILL (de la Banque Lazard) ; la Banque des Pays du Nord, avec le comte Rafélis de Saint-Sauveur (dont le fils a épousé une fille du juif Citroën) et le marquis L. de Chasseloup-Laubat (époux d'une juive Stern) ; la

Banque Franco-Japonaise, avec M. Henri Bousquet (représentant des Rothschild) ; la Société Parisienne de Banque, présidée par le juif Georges Dreyfus ; la Banque Adam, qui passe pour être contrôlée par la Banque Louis-Dreyfus, administrée par les Juifs Raoul de Ricci, P. Lantz et Jean Rheims, ce dernier gendre de Louis-Dreyfus, etc...

LES BANQUES DE PRÊTS ET DE DÉPOTS

Passons maintenant aux Banques de Prêts et de Dépôts, qui ont pour objet de faire des avances sur titres et de prêter aux propriétaires et aux industriels :

Il y en a trois importantes :

La CAISSE GENERALE DE PRETS FONCIERS ET INDUSTRIELS ;

LE CREDIT MOBILIER & INDUSTRIEL ;

L'UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT POUR LA RECONSTRUCTION.

La première de ces Sociétés a été fondée en 1911. Elle est au capital de 25 millions et sa dette obligataire s'élève, également, à 25 millions. Parmi ses Administrateurs nous relevons un représentant de la Société Marseillaise de Crédit, dont on connaît les attaches avec la fi-

nance juive, ainsi qu'un représentant de la Banque Talmann et Cie.

La seconde, le CREDIT MOBILIER INDUSTRIEL, date de 1919. Elle est au capital de 50 millions et est administrée par les Juifs Jean-Frédéric BLOCH-LAINE (de la Banque Lazard), Pierre DAVID-WEILL (également de la banque LAZARD), Charles MANHEIMER.

Il y a quelques années un membre du Consistoire Central, M. G. WORMSER, appartenait, également, au Conseil d'Administration.

La troisième enfin, l'UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT pour LA RECONSTRUCTION, a été fondée en 1921. Son capital est de 15 millions, sur lequel il n'a été été seulement versé qu'un quart. Au sein de son Conseil d'Administration siège le Juif Marcel CAHEN et M. Jean MAROGER, représentant les intérêts de la Banque Lazard Frères et Cie.

LES BANQUES CORPORATIVES

La grosse industrie, pour ses besoins propres, a constitué sous le contrôle de la Haute Finance Juive, des Banques corporatives.

Parmi les plus importantes, il faut citer :

L'Union Financière pour l'Industrie Electrique, fondée en 1924, au capital de 120 millions. Ses Administrateurs appartiennent aux trusts de l'Electricité. Parmi ceux-ci relevons les noms de M. Ernest MERCIER (Président) et du Juif René MAYER, représentant tous deux la Banque Rothschild ; M. Gaston GIROUS, le Vice-Président, semble, lui aussi, représenter des intérêts qui ne sont pas purement aryens.

La SOCIETE FINANCIERE ELECTRIQUE, au capital de 10 millions, où nous retrouvons M. Ernest MERCIER, comme administrateur et M. Albert GOLDSCHILD, représentant tous deux des intérêts Rothschildiens.

La SOCIETE CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE, au capital de 80 millions de francs, administrée par le Juif Dannie HEINEMAN et M. Emile LEVEL, ce dernier représentant les intérêts des Rothschild.

L'ELECTRO-CREDIT, société de participation et de crédit pour l'industrie électrique, au capital de 50 millions, où nous retrouvons un agent des Rothschild : M. Raoul DAUTRY.

Le CREDIT ELECTRIQUE & GAZIER, au capital de 26 millions où siège le Juif Pierre

DAVID-WEILL, de la Banque LAZARD & Compagnie.

L'UNION POUR L'INDUSTRIE ET L'ELECTRICITE (U.N.I.E.), constituée en 1930, au capital de 210 millions, qui est la banque officielle du trust de l'Electricité en France. Elle est présidée par M. JACQUES LEVEL, déjà cité, et son Vice-Président n'est autre que M. ERNEST MERCIER, fidéi-commissaire de la Banque Rothschild.

Parmi les Administrateurs mentionnons le Juif DANNIE HEINEMAN et M. JEAN MAROGER, de la Banque Lazard et Cie.

L'UNION EUROPEENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE, fondée en 1920, au capital de 140 millions de francs, où siège le Juif LOUIS LION et le comte de Saint-Sauveur, époux de la juive JACQUELINE CITROEN, fille de l'industriel ANDRÉ CITROEN décédé.

LES ENTREPRISES FONCIÈRES

Pour en terminer avec la banque, mentionnons encore quelques grosses entreprises foncières.

Le CREDIT NATIONAL, au capital de 100 millions de francs, administré par les représentants de la Finance et de la Haute Industrie,

sous le contrôle de l'Etat. Au Comité des Prêts siègent : le Juif RAYMOND BERR, représentant les intérêts juifs aux produits chimiques ; le Juif CHARLES FOULD, représentant les intérêts juifs dans la Métallurgie, et le Juif LÉON HAAS, etc...

LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, au capital de 50 millions de francs, présidé par le comte Juif CAHEN D'ANVERS, et administré par le Juif M. STERN.

Le CREDIT FONCIER DE L'OUEST AFRICAIN, fondé en 1928, au capital de 54 millions, où siège le Juif J.-F. BLOCH-LAINE.

Le CREDIT FONCIER DE L'INDOCHINE, fondé en 1923, au capital de 132.500.000 fr., administré par le Juif BLOCH-LAINE, précédemment nommé.

Le CREDIT FONCIER EGYPTIEN, au capital de 200 millions, dont M. E. MOREAU de la Banque de Paris et des Pays-Bas est administrateur.

Le CREDIT HYPOTHECAIRE DE L'INDOCHINE, au capital de 2 millions de piastres indochinoises, au sein duquel nous retrouvons le Juif BLOCH-LAINE et M. ERNEST ROUME de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, au capital de 375 millions, où nous retrouvons le Juif Abel PROUHARAM, censeur.

Le CREDIT FONCIER DE SANTA-FE, dont l'administrateur délégué est M. René VILLARS, de la Banque HEINE & Cie.

La BANQUE FONCIERE D'EGYPTE (The Land Bank of Egypt), au capital de 1 million de livres sterling, est contrôlée par la Société Marseillaise de Crédit (citée précédemment et où siègent les Juifs Elie MOSSERI et S. WELLHOFF).

Cette étude montre à quel point la finance juive est omnipotente au pays de 89.

La Bastille de la féodalité financière est toujours debout.

En premier lieu, c'est à cette puissance colossale que devra s'attaquer le Gouvernement français s'il veut rendre à la France son vrai visage.

CHAPITRE II

LES ASSURANCES

Dans notre précédent chapitre, nous avons vu de quelle manière les Juifs avaient mis la main sur les principales banques et les organismes financiers importants, ce qui devait leur permettre, ainsi que nous le verrons par la suite, de contrôler l'économie française.

La présente étude est consacrée à l'influence juive dans les COMPAGNIES D'ASSURANCES.

En commençant ce chapitre, hâtons-nous de dire que ce ne sont pas les Juifs qui eurent, les premiers, l'idée de l'ASSURANCE, mais un banquier français, le baron Delessert, originaire du Lyonnais.

Celui-ci créa, en 1782, la première Compagnie d'Assurance contre l'incendie. La Convention ayant interdit le système de l'Assurance, ce n'est que sous la Restauration que

les Compagnies d'Assurances se développèrent. Mais ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que des Juifs, généralement des banquiers, se sont intéressés aux Compagnies d'Assurances.

Ce qui aurait dû être une entreprise *utile* à tous, ne l'est, par la faute de la Juiverie, qu'à quelques-uns seulement : les dirigeants; et nous allons voir que, parmi ceux-ci les agents de la Finance juive sont nombreux et occupent les meilleures places.

A tout Seigneur...

Commençons donc par la plus vieille Compagnie, celle des *Rothschild, l'officielle* si vous préférez, car elles ont toutes, ou presque, des liens avec eux.

Il s'agit de *La Nationale*, administrée par *Robert de Rothschild* (1).

Le chef de la famille *Rothschild*, le *baron Edouard*, président du Consistoire, figure dans le conseil d'Administration des *Assurances Générales*.

Ces deux compagnies étaient liées autrefois par une convention au *Phénix* et à l'*Union*, on peut donc dire que, par l'intermédiaire de *fidéi-commis*, ces quatre groupes d'assurances

(1) Aujourd'hui, les actions des Rothschild ont été mises sous séquestre.

sont la chose de la Haute Banque Juive. Celui-ci gère ainsi les *cinq milliards de ces assurances* à sa volonté, et dans son intérêt. Au moment des élections, on s'en aperçoit.

A côté de ces quatre grandes Compagnies, il en existe une foule d'autres, d'importance moindre. Toutes ne sont pas enjuivées. Certaines même résistent, telle *L'Urbaine,* qui faillit sombrer à la suite d'une odieuse campagne de calomnie dirigée par son ancien directeur gégéral congédié, le Juif MAY.

Ce groupe fut, en effet, torpillé par le Juif MAY qui, mis à la porte par le Conseil d'Administration, se vengea en déclanchant contre l'URBAINE une campagne habilement orchestrée.

A ce propos, nous écrivions dans « LA FRANCE AU TRAVAIL », du 22 novembre 1940 :

« Dans notre article d'hier, révélant la menace qui pèse sur une Compagnie française d'assurances restée trop indépendante vis-à-vis du capitalisme international, nous avons cité le nom de son ancien directeur général, le Juif MAY, et nous avons mentionné que les actionnaires de la Compagnie n'avaient pas eu à se féliciter des services de cet agent des trusts.

En effet, une vaste escroquerie était découverte, en 1934, par le Conseil d'Administration de la Compagnie. Cette escroquerie avait été consommée dans la branche crédit par le Directeur général de la Société, le sieur MAY qui avait consenti, à l'insu du Conseil, des avals de traites pour des sommes considérables et non comptabilisées.

Ces traites, escomptées à court terme, avaient été renouvelées à chaque échéance et cela pendant plusieurs années. Le montant total de l'escroquerie s'élevait à 90 millions.

Les principaux bénéficiaires de ces agissements n'étaient autres que les amis et coreligionnaires de MAY : JACQUES HAIK, le cinéaste filou trop connu, et les frères SCIARRI, dont la Banque, 194, rue de Rivoli, abritait le journal maçonnique « LA LUMIERE ».

Le Juif May fut, bien entendu, révoqué et une plainte fut déposée au parquet contre lui. L'enquête menée par la police, laissa beaucoup à désirer. Il est vrai que l'un des enquêteurs, l'inspecteur L..., appartenait à la loge « L'Acacia ». Mais la contre-enquête ordonnée par la Compagnie et poursuivie en dehors de la police officielle devait amener des découvertes intéressantes.

Le sieur MAY bénéficiait, en haut lieu, d'appuis sérieux, notamment à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, aux-

quels il devait son ascension rapide dans l'Ordre : *Chevalier*, en novembre 1925, *officier* en août 1930, *commandeur* en octobre 1933.

Ces complaisances devaient susciter d'ailleurs l'indignation des « *membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie* » qui, dénonçant le scandale dans leur bulletin, rappelèrent qu'il fallait au moins 13 ans pour franchir les trois grades de la Légion d'Honneur :

« Pour atteindre à un tel résultat, il a fallu à M. May des amitiés puissantes et dévouées et, de la part des pouvoirs publics, des complaisances coupables. On ne saurait arguer de « TITRES EXCEPTIONNELS », le *Journal Officiel* ne les ayant pas mentionnés comme il est de droit. » (*Bulletin* n° 21, juillet 34.)

On commettait là une légère erreur : M. May n'ayant pas l'ancienneté voulue pour devenir officier, on lui avait trouvé des motifs exceptionnels :

Ces motifs, les voici :

« M. May (Armand), directeur de la Compagnie d'Assurances l'Urbaine à Paris.

« Chevalier d'octobre 1925.

« Titres exceptionnels : à l'occasion du centenaire, est assureur du gouvernement général de l'Algérie ; a créé, en outre, pour chacune des branches de l'activité économique,

des modèles de contrats dans lesquels les industriels ont pu trouver la sécurité indispensable au développement de leurs affaires.

« A ainsi aidé, pour une part importante, à la prospérité de ce pays. »

On ne se moque pas plus cyniquement du monde. Le fonctionnaire qui a pondu ce chef-d'œuvre d'humour mériterait bien, lui aussi, d'être décoré.

Il est vrai qu'en ce temps-là les trusts étaient tout puissants. Ils jugeaient bon, pour en imposer aux gogos, de faire décorer leurs agents par un gouvernement à leur dévotion.

Et May n'était pas le seul à bénéficier de ces complaisances, profitables aux 200 familles. »

***

Depuis, l'offensive de grand style contre l'Urbaine s'est précisée. Mais les temps ont changé. ISRAEL n'est plus roi chez nous et les adversaires de cette Compagnie Française en furent pour leurs frais.

Avant d'en venir aux autres trusts qui régnaient sur l'économie nationale, finissons-en avec le trust des Assurances :

« LA UNION & PHENIX ESPAGNOL » (capital : 12 millions de pesetas), est administrée par un groupe franco-espagnol. Les repré-

sentants de la Finance juive au sein du Conseil d'Administration sont les Juifs ALFRED PEREIRE (de la famille des banquiers bien connus) et RENÉ MAYER, représentant de la Banque Rothschild.

A L'ALLIANCE REGIONALE DE FRANCE, au capital de 5 millions, nous retrouvons les représentants de la Banque Propper. Celle-ci juive 100 % semble exercer une influence prépondérante ; elle aurait placé à la tête de la Compagnie, M. LANGE, un coreligionnaire.

A la tête de la Compagnie « LA CONCORDE » avant les récents événements, c'est le juif EDGARD MORPURGO (allié aux CAHEN D'ANVERS) qui exerçait les fonctions de vice-président. Dans le même conseil d'administration siégeait M. GILBERT CLEMENTEL, que nous retrouvons par ailleurs, dans les Sociétés contrôlées par la Banque Rothschild.

La Banque Hipolyte Worms, à laquelle nous faisions allusion dans nos premiers articles, contrôle « LA REUNION FRANÇAISE », ainsi que « LA PRESERVATRICE ». C'est le juif Hippolyte WORMS qui représente la Banque au sein de la première Compagnie et c'est M. G... qui le fait pour la seconde.

Le président du Conseil d'Administration

de « LA REUNION FRANÇAISE » est le juif GEORGES SCHWOB D'HERICOURT, de la famille des gros capitalistes de l'Est, apparentée aux Javal, aux Berr, aux Lang, aux Spira, dont nous aurons l'occasion de parler prochainement.

« SEINE et RHONE » est une Compagnie d'importance secondaire (capital : 5 millions de francs), dont l'un des administrateurs est le Juif RENÉ BERNHEIM, gros marchand d'immeubles de la région parisienne.

C'est le comte hébreu CHARLES CAHEN d'ANVERS, dont la famille est apparentée à M. Morpurgo, précédemment nommé, qui représente les trusts au sein de la Compagnie « Les REASSURANCES » (capital : 10 millions de francs).

Il ressort de ce rapide examen, que dans les Assurances, comme dans toutes les branches de l'activité économique française, les Juifs règnent en maîtres. Et constatons, une fois de plus que cette omnipotence ne se manifeste pas précisément en faveur des intérêts généraux de la nation.

CHAPITRE III

LES AUTRES GRANDS TRUSTS : ELECTRICITE, PETROLE, etc...

Puisque les trusts doivent disparaître et que le gouvernement français veut — nous assure-t-on — précipiter leur chute, nous espérons assister à la fin prochaine du TRUST DE L'ELECTRICITE.

Et à la mise au pas — et à l'ombre! — de son grand manitou, Ernest Mercier.

L'un ne va pas sans l'autre.

Grand manitou de l'Electricité, Ernest Mercier l'est incontestablement. Pas pour son propre compte, mais pour celui des Rothschild, dont il est mieux que l'agent dévoué.

Cet ancien commanditaire du colonel de La Rocque n'est pas un inconnu. La presse a, bien souvent, signalé son activité super-capitaliste.

Mais son histoire est assez mal connue. Elle mérite d'être contée.

ERNEST MERCIER, COLONEL ET FINANCIER

Le père de Mercier était un adepte des sociétés secrètes. Il appartenait aux « Léopards du Panthéon », organisation insurrectionnelle qui, les jours d'émeutes, recrutait des combattants pour les barricades. Il affichait des opinions résolument socialistes qui devaient, le 2 décembre 1851, le faire déporter à Lambessa (Algérie).

Là-bas, après sa libération, il épousa, nous assure-t-on, la fille du Grand Rabbin de Constantine. De cette union (ce qui reste à contrôler car l'intéressé s'en défend), serait né ERNEST MERCIER, qui, pour maintenir la tradition, devait épouser, lui-même, une demoiselle Dreyfus, veuve de Joseph Reinach.

Sa qualité de fils de député du 2 décembre, dont il se prévalut, favorisa son industrieuse carrière. De ce fait, n'était-il pas bien vu des francs-maçons du Ministère de la Guerre ? C'est ainsi qu'il obtint un avancement très rapide dans les bureaux de l'Armée. Ses protecteurs lui cherchaient des occasions de se distinguer.

La guerre lui permit de se signaler par un exploit sans précédent. Envoyé auprès du général BERTHELOT, alors commandant des forces alliées en Roumanie, il s'y rendit théâ-

tralement muni d'un appareil de scaphaudrier. Pour utiliser cet attirail on le fit descendre dans le Danube pour en explorer les fonds et y découvrir les aménagements que les Allemands auraient pu y préparer. Bien entendu il ne trouva rien, mais l'exploit fut considéré comme un haut fait d'armes et valut à Ernest MERCIER un premier grade dans la Légion d'Honneur.

Ce fut le début de sa gloire militaire et aussi de sa fortune matérielle. Après la guerre, on confia à Ernest Mercier une mission d'ordre financier en Allemagne. Il devint colonel.

Lorsqu'il quitta l'armée, Mercier fit de la politique.

C'est avec le Redressement Français qu'il donna toute la mesure de son savoir et surtout de son esprit... d'à-propos. Cette association avait pour but, annonçait-elle, de rendre au pays sa vraie figure et de combattre les éléments pseudo-français qui prétendaient le diriger.

C'est au cours d'une conférence au cercle privé du boulevard Haussmann qu'Ernest Mercier fonda ce groupement. En homme d'affaires qui voit grand, il fixa la cotisation à 50.000 francs par adhérent. Des millions tombèrent ainsi dans sa caisse, grâce au patronage du Maréchal Foch, qu'il avait habilement circonvenu.

Lorsque les élections eurent lieu, le REDRESSEMENT FRANÇAIS disposait de 32 millions, qui furent distribués aussi bien aux candidats réactionnaires qu'à ceux du Parti radical et de la Franc-Maçonnerie. Une seule condition leur était imposée : combattre avec acharnement tout candidat qui s'élèverait contre le capitalisme et se poserait en défenseur des classes laborieuses.

Ernest MERCIER, jouant sur les deux tableaux, ne pouvait que gagner. Les députés, élus grâce à ses subsides, ne pouvaient qu'être favorables aux suggestions qu'il ne manquait de leur faire. Et ces parlementaires, devenus ministres, se faisaient un plaisir d'accorder leur appui aux combinaisons de l'affairiste Mercier.

Car MERCIER est, avant tout, un homme d'affaires : celui de la Banque Rothschild dans les affaires d'électricité et de pétrole. Son ascension rapide dans le monde des affaires s'explique d'ailleurs de cette façon : comment un ancien colonel, même marié à la fortunée Mme DREYFUS, aurait-il pu acquérir les actions exigées par les Compagnies pour entrer dans leurs Conseils d'Administration ?

Les Rothschild, en financiers prudents, préfèrent rester dans la coulisse et introduire au sein des Conseils de sociétés qu'ils contrôlent,

un homme à eux, dont le nom authentiquement français ne peut qu'inspirer confiance aux gogos.

C'est ainsi qu'Ernest Mercier devint président de l'UNION FINANCIERE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE, de NORD-LUMIERE de la SOCIETE LYONNAISE DES EAUX & DE L'ECLAIRAGE, de l'UNION D'ELECTRICITE, de la SOCIETE DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET MECANIQUES (ALSTHOM) ; vice-président de la C.P.D.E. des FORCES MOTRICES DE LA TRUYERE, de l'UNION POUR L'INDUSTRIE ET L'ELECTRICITE, de la SOCIETE ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES ; président honoraire de l'OUEST-LUMIERE, administrateur de la SOCIETE FINANCIERE ELECTRIQUE, de SUD-LUMIERE, etc., etc...

Soit une trentaine de grandes sociétés, dont le capital nominal atteint 4 milliards et pour lesquelles il touche chaque année pour plus de 3 millions de jetons de présence. Il préside ou administre, par ailleurs, le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, l'OMNIUM INDUSTRIEL DES PETROLES, la STEAUA FRANÇAISE, les CHANTIERS DE SAINT-NAZAIRE, les COMPTEURS & MATERIEL D'USINES A GAZ, sans parler des Sociétés

d'importance secondaire dont les actions ne sont pas cotées à la Bourse de Paris.

« On le voit — écrivions-nous dans « La France au Travail » (1) après avoir rappelé ces faits — M. Ernest MERCIER est un personnage très important de l'économie française, où il représente les intérêts des Rothschild.

« Or, puisque la fortune de ces derniers vient d'être confisquée par le Gouvernement français, Mercier doit restituer à la collectivité nationale les biens rothschildiens dont il avait la garde.

« Il doit rendre les paquets d'actions dont il n'est que le dépositaire et démissionner des Conseils d'Administration où les Rothschild l'avaient introduit.

« S'il y a un cas ROTHSCHILD, il y a aussi un cas MERCIER.

« Il serait paradoxal que les ROTHSCHILD, de NEW-YORK — où ils se sont réfugiés — puissent encore contrôler l'économie française par l'intermédiaire de leur homme de paille. »

(1) Tout ceci fut publié dans ce journal parisien en Novembre 1940, sans qu'aucune protestation n'ait été élevée par M. Mercier.

***

LES COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ

Passons maintenant en revue les *Compagnies d'Electricité* placées sous la dépendance du trust de l'Energie Electrique.

En premier lieu, il faut citer la plus importante, la COMPAGNIE PARISIENNE DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (C.P.D.E.) totalement sous l'influence des Rothschild, dont Ernest Mercier (vice-président), Raoul Dautry et le Juif RENÉ MAYER (administrateurs) sont les fidèles agents, et le juif GOLDSCHILD (commissaire aux comptes), le représentant, dans les assemblées.

Parmi les autres Compagnies citons :

La Compagnie Centrale d'Energie Electrique, avec les Juifs G. ROSENWALD (vice-président) et SCHWOB D'HERICOURT (administrateurs).

La Compagnie d'Electricité OUEST-LUMIERE, avec ERNEST MERCIER (président honoraire) et M. HENRY JAHAN (administrateur) représentant la Banque de Paris et des Pays-Bas.

La Compagnie THOMSON-HOUSTON,

avec le Juif MARCEL CAHEN et M. CHARLES LAURENT, qui fut le représentant à Paris des Juifs SALOMON SOHN et WIENER.

La Compagnie Générale d'ENTREPRISES ELECTRIQUES, avec M. Raoul DAUTRY (représentant les Rothschild) et le juif CHARLES GOLDSCHMIDT.

La Compagnie HYDRO-ELECTRIQUE D'AUVERGNE, contrôlée par la Banque Lazard (M. J. MAROGER, président).

La Compagnie LORRAINE D'ELECTRICITE, présidée par M. RAOUL DAUTRY, représentant les intérêts Rothschild.

L'ENERGIE ELECTRIQUE DE L'OUEST DE LA FRANCE, avec le juif GEORGES DREYFUS, administrateur délégué, et le juif MATHIEU GOUDCHAUX, administrateur.

L'ENERGIE ELECTRIQUE DU LITTORAL MEDITERRANEEN, contrôlée par la Banque de Paris et des Pays-Bas.

L'EST-LUMIERE, avec les Juifs FERDINAND MEYER, DREYFUS, BRODSKY, ROBERT de GUNSBURG, CHARLES WORMSER et JEAN MAROGER, ce dernier représentant la Banque Lazard.

FORCES MOTRICES D'ARRENS, contrôlée par la Banque Lazard.

NORD-LUMIERE, présidée par ERNEST MERCIER et administrée par le juif RENÉ MAYER, représentants de la Banque ROTHSCHILD.

Société CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE, avec M. CHARLES LAURENT, déjà nommé (président), et le financier international juif DANNIE HEINEMAN.

Société de DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE L'OUEST, avec les Juifs GEORGES DREYFUS, FERDINAND MEYER, CHARLES WORMSER et RENÉ MAYER, ce dernier représentant les Rothschild.

Société D'ELECTRICITE DU LITTORAL NORMAND, avec le juif GEORGES DREYFUS.

Groupe d'UGINE, avec le juif RAYMOND BERR.

Société de la TRUYERE, avec le Juif DANNIE HEINEMANN, ERNEST MERCIER, les Juifs GUNZBOURG, LOUIS LION, etc...

Société des FORCES MOTRICES DU PLATEAU CENTRAL, avec le Juif J. PARAF, administrateur délégué.

SUD-LUMIERE, avec ERNEST MERCIER (Banque Rothschild).

UNION D'ELECTRICITE, contrôlée par la Banque Rothschild.

UNION POUR L'INDUSTRIE ET L'ELECTRICITE, avec Ernest MERCIER, représentant les Rothschild, le Juif Dannie HEINEMANN, financier international, et M. Jean MAROGER, de la Banque LAZARD.

Remarquons que les Rothschild et leurs congénères occupent dans ces sociétés une place prépondérante. Leurs hommes de paille se trouvent dans la plupart des Conseils d'Administration. On peut donc dire, sans crainte de démenti, que le trust de l'Energie Electrique se trouve entre les mains de la haute banque juive.

Et c'est pour cela que les usagers paient l'Electricité cinq fois ce qu'elle coûte au trust...

LE TRUST DU PÉTROLE

La France, à moins que l'on tienne compte des puits de SAINT-GAUDENS et des gisements de pétrole non exploités du Maroc n'est pas pays producteur de naphte.

Aussi les grands consortiums internationaux ROYAL DEUTH, SHELL et STANDARD OIL étaient-ils devenus nos fournisseurs attitrés.

Tandis que la première était représentée en

France par DEUTSCH DE LA MEURTHE (Pétroles Jupiter), la seconde possédait à Paris, une filiale, la STANDARD FRANCO-AMERICAINE, dirigée par le beau-fils du financier juif HORACE FINALY et contrôlée par les Rothschild.

Ces deux Consortiums ont constitué en commun la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, à laquelle l'Etat Français concéda ses droits sur les Pétroles de l'Irak (pipeline de Syrie).

Parmi les dirigeants de cette importante société, mentionnons :

MM. *Ernest MERCIER* (Banque ROTHSCHILD) ;
ASLAN-FINALY (intérêts FINALY) ;
CAHEN-FUZIER (UNION PARISIENNE) ;
JAHAN et *SALEM* (Banque de PARIS & DES PAYS-BAS), etc., etc.

Un certain nombre de Sociétés de moindre importance gravite autour de la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, dont elles dépendent plus ou moins.

Ce sont :

PEROFINA, avec le Juif JEAN de GUNSBOURG et M. BOUSQUET (de la Banque Gunsbourg), le Juif CAHEN-FUZIER (de l'Union Parisienne).

OMNIUM FRANÇAIS DES PETROLES, avec M. Ernest MERCIER (de la Banque ROTHSCHILD), le vicomte de la PANOUSE (fils de la marquise née HERTZ), R. SALEM (de la Banque de Paris et des Pays-Bas), et le juif Maurice STERN.

La RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD, avec le Juif CAHEN-FUZIER (déjà cité).

La STEAUA FRANÇAISE (liée à la «Stéaua Romana », qu'administrent les Juifs A.-G. STERN, de Londres, Michel HALFON, etc.).
Etc., etc...

LA MAIN-MISE SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES ET LA GROSSE INDUSTRIE

Les Juifs contrôlaient donc totalement ce trust des Pétroles en France, comme ils contrôlaient celui de la Métallurgie, et des Houillères, ceux des chemins de fer, de la Meunerie, des Produits Chimiques et les Explosifs et tous les autres grands trusts.

La place nous manque pour examiner en détail chacun de ces groupes financiers.
Mentionnons simplement :

Le groupe ROTHSCHILD-FOULD-HALPHEN : METALLURGIE (constructions navales, Denain et Anzin, etc...).

Le groupe ROTHSCHILD : HOUILLERES (Marles, Grand'Combes, etc.).

Le groupe ROTHSCHILD-BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS : CHEMINS DE FER (Nord, P.L.M., Etat, P.O., Indochine, Maroc, Wagons-Lits, etc.).

Le groupe ROTHSCHILD-LEVEL-MIRABAUD-JAVAL (1) : MINES METALLIQUES & PRODUITS CHIMIQUES (Pennaroya, Rio-Tinto, Kulhmann, Péchiney, Nickel, Saint-Gobain, etc.).

Le groupe LEVY-BAUMANN et le groupe BLOCH-VILGRAIN : MEUNERIE (Grands Moulins de Paris, de Corbeil, de Strasbourg, du Nord, de Dijon, de Lyon, de Marseille, etc., etc.).

Le groupe BADER, le groupe WORMS et le groupe GOMPEL : GRANDS MAGASINS (Galeries Lafayette, Lanoma, Monoprix, Unifix, Maison de Blanc, Magasins Réunis, Paris-France, Magmod, etc.).

---

(6) Le Dr L.-A. Javal est apparenté aux familles juives *Ellissen, d'Eichtal, Schwob d'Héricourt*, etc...

Le groupe HAUSER et le groupe CAHEN : ALIMENTATION (lait, fromages, vin, café, épices, etc.).

Le groupe LEVY et le groupe ERLICH : CHAUSSURES (André, Raoul, etc.).

Le groupe GROOS et le groupe LEVITAN : MEUBLES (Galeries Barbès, Lévitan, Paris-Mobilier, Bois Doré, Musée du Mobilier, etc., etc.).

Cette courte énumération nous montre que la prophétie de Moïse se réalisait : *ISRAEL occupait le pays de CHANAAN que Jéhova avait juré de livrer au fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.*

La France de l'Ancien Régime, celle de LÉON BLUM, de DALADIER et de PAUL RAYNAUD, était bien la terre promise des Hébreux.

CHAPITRE IV

UN TYPE DE FINANCIER JUIF : ROTHSCHILD

Il nous a paru intéressant, pour illustrer cet ouvrage technique sur la FINANCE JUIVE, de terminer ce petit volume sur une histoire, évidemment abrégée, de la tribu ROTHSCHILD.

Le lecteur comprendra mieux, par cet exemple, comment le Juif fraîchement émoulu de son ghetto originel peut devenir en quelques générations le Deus ex Machina *de l'activité économique et politique d'une grande puissance européenne comme la France.*

Par cette matinée pluvieuse d'octobre 1743, dans un misérable taudis du fonds le plus noir du ghetto de Francfort, une bande, un ramassis bruyant et gesticulant de fils d'Israël clame son immense allégresse : on baptise, en ce jour béni du Seigneur, le dernier rejeton du maître du logis BAUR AMSCHEL-MAYER.

Et la joie gagnant les vieilles rues de la froide cité gothique, se répand au centre du séculaire quartier juif dont les maisons lépreuses suintent la crasse et l'humidité.

Le père AMSCHEL-MAYER ne se tient plus de joie. Revêtu de la rituelle lévite et coiffé de son inséparable bonnet de velours noir, le petit usurier promène dans la chambre étroite, au milieu de ses visiteurs, un visage radieux.

Et dans l'instant solennel où le Rabbin raide et grave s'empare du sécateur pour marquer le nouveau-né du sceau sanglant de Jéhovah, pendant que les chants talmudiques redoublent et s'exaspèrent en de longs hurlements triomphants, AMSCHEL-MAYER glisse tendrement à l'oreille de sa grasse compagne :

— *On en fera un rabbin...*

ROTHSCHILD Ier

Le Père AMSCHEL ne devait pas voir se réaliser ses désirs.

Le jeune AMSCHEL-MAYER suivit bien, pendant quelques années, les cours d'une école talmudique de théologie, mais il ne devait pas y rester longtemps. Dès l'âge de 15 ans, il marqua sa volonté d'abandonner les études rabbiniques et il déclara nettement :

— *Je veux être banquier.*

— *Banquier, pourquoi pas ? N'est-ce pas là aussi un métier de Juif ?* observa sentencieusement son vieil usurier de père.

Un certain OPPENHEIM, tenancier d'une importante maison de change dans le Hanovre, accepta d'initier le petit AMSCHEL aux roueries de la profession et il l'engagea comme commis.

Joignant aux qualités ancestrales de sa race des dispositions véritablement exceptionnelles pour les tractations bancaires, le jeune Amschel ne tarda pas à s'imposer dans la Maison OPPENHEIM. Il eut même un beau jour la chance de s'entretenir avec un important client de la Banque, qui, séduit par la finesse et la roublardise commerciale de ce petit juif, décida de l'introduire à la Cour du Landgrave de Hesse-Cassel, le prince le plus riche de la Confédération germanique.

Il manquait à ce prince avide et toujours à l'affût, un homme de paille, façonné à son image, un second capable de gérer ses formidables exploitations, et de faire fructifier sa fortune.

C'était là le secret désir de ce fils d'usurier qui n'ignorait pas que le Landgrave avait transformé sa principauté en une gigantesque officine où se traitaient toutes sortes d'affaires.

Il engagea le jeune hébreu en rupture de rabbinat.

Et c'est ainsi qu'AMSCHEL Fils devint l'argentier occulte d'un prince régnant.

LES TRAFICS DU GRAND ÉLECTEUR ET DE SON JUIF

Le jeune AMSCHEL-MAYER était donc le conseiller financier, en même temps que l'homme de paille, du prince Frédéric II de Hesse-Cassel (1) lorsqu'il rentra trois ans plus tard à Francfort.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le nouvel enfant prodigue se garda bien d'étaler son orgueil et sa fierté, et de faire valoir aux yeux de tous la fonction inespérée qui lui était échue.

Il commença par se marier et épousa une petite juive, peut-être sans fortune, mais de pure race : *Gutta Schnapper*, et qui devait lui donner une impressionnante progéniture. Le couple s'installa dans un immeuble sordide où il occupa une boutique à l'aspect lamentable et un réduit encombré d'objets hétéroclites et de vieilles loques usagées. Et, au-dessus de la

(1) Ne pas confondre avec le Roi de Prusse.

devanture, il posa une enseigne de fer, portant cette inscription en belles lettres gothiques : « ROT SCHILD » (à l'Ecu Rouge).

Inutile de le dire, ce bric-à-brac était uniquement destiné à servir de couverture au fils AMSCHEL et à masquer la formidable activité de cet ancien commis d'OPPENHEIM, activité toute au profit du Landgrave de Hesse.

Précisons l'objet de cette activité :

C'était l'époque où les souverains d'Europe constituaient leur armée de mercenaires étrangers : Suisses, Italiens, Espagnols, Ecossais, Allemands. Certains princes allemands s'étaient fait une spécialité de fournir des mercenaires à ces souverains et cela contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Ce commerce, le prince Frédéric II de Hesse-Cassel, puis son fils, Guillaume IX, l'organisèrent et le développèrent considérablement.

AMSCHEL-MAYER se chargeait de lever les troupes; il les habillait, il les logeait et il les nourrissait jusqu'à l'heure de leur embarquement, en prélevant — comme de bien entendu — une « *bédide gommission* » sur chaque transaction.

Mais il arriva assez fréquemment que les

souverains, principalement celui d'Angleterre ne disposât pas de fonds suffisants pour payer à la livraison ; et, comme le Prince n'acceptait de fournir des soldats que contre argent comptant, ce fut le petit juif de Francfort qui paya.

Solution très simple d'ailleurs : le Gouvernement anglais remettait au Juif de Francfort des bons du Trésor, qui étaient acceptés en paiement... avec un petit escompte, comme il se doit, un tout petit escompte de 30 %. Et l'opération conclue, AMSCHEL-MAYER de se précipiter aussitôt chez le Landgrave :

— *Altesse, j'ai réussi enfin à me procurer l'argent nécessaire. Le prêteur se contentera d'un très petit intérêt. Grâce à lui le Roi d'Angleterre a pu, enfin, me régler la somme convenue.*

Puis, jugeant de l'effet de cette bonne nouvelle, le Juif enchaînait :

— *J'ai engagé le montant global de l'opération dans un achat massif de bons du Trésor au pair.*

Ainsi, par un tour de passe-passe digne de Robert Houdin, le jeune AMSCHEL-MAYER faisait disparaître à son profit une partie appréciable des revenus de l'électeur.

Grâce à ces savantes combinaisons, la fortune du pseudo-brocanteur grossissait tous les

jours dans des proportions fabuleuses. On s'explique, dans ces conditions, pourquoi AMSCHEL-MAYER souhaitait tant voir se déchaîner sur le Continent une série ininterrompue de guerres. Il pouvait dire, parodiant une phrase fameuse :

« *Mon or, c'est le sang des autres !...* »

LE TRAFIC CONTINUE

1806. Une fois encore la guerre éclate en Europe. Le Roi de Prusse fait aussitôt appel à l'aide du Landgrave de Hesse et lui réclame des soldats.

Fournir une bonne armée sans encaisser un seul maravédis ! Le brave AMSCHEL ne cache pas à Charles IX que cette demande lui paraît insensée, absurde.

Il résume son opinion dans cet aphorisme cher à la race élue : « *On ne gâche pas la bonne marchandise* ». Ainsi conseillé par le Juif, l'Electeur de Hesse refusa donc d'envoyer les troupes au Roi.

Cela ne devait pas empêcher Napoléon, lors de son entrée en Prusse, quelques mois plus tard, d'annexer, purement et simplement, la principauté de Hesse-Cassel au Royaume de Westphalie, où régnait un de ses frères.

Guillaume IX de Hesse s'exila au Danemark.

AMSCHEL-MAYER, qui avait réussi à sauver du désastre le trésor de son maître, à l'exclusion des œuvres d'art, continua à gérer les affaires de l'Electeur déchu, lui transmettant à intervalles réguliers, rapports et relevés de comptes.

LA PIEUVRE QUI ÉTEND SES TENTACULES ÉVEILLE L'ATTENTION DE LA POLICE FRANÇAISE

Quand le vieux AMSCHEL-MAYER mourut en 1812, il laissait une abondante lignée. L'opulente Gutta avait enfanté à peu près régulièrement pendant 10 ans, justifiant la réputation prolifique de sa race, et avait donné le jour à dix enfants : cinq garçons et cinq filles.

Les filles : Jeannette, Isabelle, Babette, Julie, Henriette, épousèrent toutes des hommes de leur race et l'on n'entendit plus parler d'elles.

Mais les garçons devaient, hélas! faire parler d'eux dans les années qui suivirent. Ils commencèrent par transformer l'enseigne du bric-à-brac paternel, en un patronage officiel et Amschel (Fils), Salomon, Nathan, Karl,

James, devinrent les ROTHSCHILD. ROT SCHIELD ! L'Ecu Rouge.

Quand on connaît l'origine sanglante de la fortune de cette famille, on est obligé de reconnaître que cette «raison sociale» ressemble beaucoup plus à un programme qu'à un nom. Les milliards que la famille Rothschild a amassés au cours de ces 150 dernières années, ont été réalisés sur les ruines et le malheur des peuples, dans le sang des milliers de victimes des guerres suscitées par cette bande internationale des rapaces judaïques.

Les cinq fils d'AMSCHEL-MAYER devaient se montrer dignes en tous points de leur père. Celui-ci mort, ils se dispersèrent à travers l'Europe.

Tandis que Amschel aîné restait à Francfort, Salomon s'installait à Vienne, Nathan à Londres, Karl à Naples et James à Paris. Ils entreprirent de poser les filets d'une gigantesque association, qui imposerait sa volonté aux Nations et à leurs souverains.

1812. Napoléon venait de décréter contre la puissante et orgueilleuse Albion, le blocus continental. Défense d'expédier des marchandises en Angleterre, défense d'en recevoir.

Seule, une certaine catégorie de navigateurs furent autorisés à naviguer entre les côtes

françaises et anglaises. On les appelait les Smugglers.

Les Rothschild comprirent, aussitôt, tout le parti qu'ils pourraient tirer de cette exception au blocus napolénien.

Nathan, le Rothschild de Londres, se chargea d'expédier à Dunkerque des guinées, des lettres de change et des devises anglaises, des produits coloniaux, où son frère de Paris venait les chercher et les faisait distribuer à travers l'Europe, grâce à la complicité de ses autres frères de Francfort, de Vienne et de Naples.

Ce manège ne devait pas tarder à émouvoir Napoléon. Cette bande d'Hébreux, qui, sans difficulté aucune, se jouant des rigueurs du blocus, circulait de Gravelines à Dunkerque et de Francfort à Prague et à Vienne, avait fini par inquiéter sérieusement l'Empereur.

Une enquête fut organisée par le Ministre de la Police, le duc de Rovigo, auquel ses subordonnés firent parvenir le rapport suivant :

Police Générale
1er Arrondissement
n° 10.412. — R.

6 Février 1812
Rapport
à son Excellence

MONSEIGNEUR,

Un sieur Rothschild, de Francfort, est établi à Dunkerque, s'y livrant au commerce des

smuggler (contrebande au profit de l'Angleterre).

Sa qualité d'étranger suffisait seule pour qu'on dût l'écarter des côtes.

De plus, son père et lui ont une maison considérable à Francfort, chef-lieu de toute la contrebande, pour les motifs exposés.

De plus encore, il a un frère, son associé, qui tient une maison à Londres.

Comment pourait-il n'être pas suspect ?

. . . .

J'ai l'honneur de proposer à votre Excellence d'ordonner son éloignement pour les motifs exposés.

UN RAPPORT QUI EN DIT LONG

Une minutieuse enquête suivit cette première « information ». Voici le rapport de police établi le 23 décembre 1813, déposé aux Archives Nationales sous la cote F. 8-6 575-2964-Série 15 :

« Rothschild frères, banquiers de Francfort. tenant comptoir à Paris, rue Le Peletier, n° 17. »

Pendant plus de vingt ans, MAYER-AMSCHEL-ROTHSCHILD père, défunt des dénommés ci-dessous, était l'agent le plus intime de l'ex-électeur de Hesse, pour ses placements et mouvements de fonds les plus secrets.

AMSCHEL, son fils aîné, actuellement à Francfort, a séjourné à Prague auprès de l'ex-électeur en question depuis le printemps de 1808, jusqu'à la fin de 1809; de 1809 à 1813, il est plus que vraisemblable qu'il a fait encore des voyages à Prague dans les intérêts de ce Prince.

L'un des frères Rothschild est actuellement à Londres, et ceux qui se trouvent à Paris assurent qu'ils sont autorisés par le Gouvernement à entretenir des relations commerciales avec lui.

Lors des troubles arrivés en Westphalie, en 1809, la Maison ROTHSCHILD fut dénoncée à la police de ce royaume, comme ayant été chargée, par l'ex-électeur de Hesse, de faire passer des fonds aux insurgés et à leurs chefs.

Le Directeur général de la Haute Police du Royaume obtint, non sans quelque peine, l'autorisation du roi (*de Westphalie*) pour envoyer à Francfort un commissaire chargé de faire arrêter les membres de la famille Rothschild, de les interroger et de vérifier leurs livres.

Les pouvoirs remis à ce commissaire étaient extrêmement incomplets, et s'il a pu opérer à Francfort, il ne l'a dû qu'à la conviction où était feu M. le Baron de Bacher, chargé d'affaires de France, que l'opération était urgente, indispensable et qu'elle aurait depuis longtemps, dû avoir lieu.

Mais la Maison ROTHSCHILD faisant de la corruption un de ses grands mobiles put être prévenue assez à temps par les agents de la police francfortoise et elle mit en sûreté les doubles livres qu'elle tient pour toutes les affaires qui lui commandent une circonspection particulière.

L'insuffisance des pouvoirs du commissaire westphalien, le départ de M. de BACHER pour le quartier général (alors à Ratisbonne), les démarches que la maison Rothschild fit faire tant auprès du Roi de Westphalie qu'auprès du Grand Duc de Francfort et surtout l'absence de M. de BACHER, furent les conséquences qui empêchèrent le Commissaire westphalien d'acquérir les preuves juridiques ; il ne parvint qu'à la certitude que le fils d'AMSCHEL-ROTHSCHILD était à Prague, occupé à faire des spéculations financières avec l'ex-électeur de Hesse, que la Maison avait envoyé quelques petite sommes à quelques subordonnés

des chefs de l'insurrection en Hesse ; qu'elle faisait compter régulièrement des sommes assez fortes à l'électeur de Hesse, qui habitait Gotha et à un sieur Kumkel qui demeurait près d'elle et qui était un des agents de l'électeur sus-dit pour fomenter les troubles dans ses anciens Etats.

A force d'intrigues de la part de ces juifs, les opérations du commissaire, poussées avec vigueur, succès et sagacité, furent interrompues, cependant il trouva dans leurs papiers des indices contre leurs correspondants à Vienne qu'il envoya à M. de BACHER (alors à Vienne), qui lui a assuré depuis que ces indices lui avaient été utiles.

Les frères Rothschild (auxquels j'ai été faire visite aujourd'hui) sont extrêmement fins, très prudents, ils ont l'art de se faire des amis; s'ils faisaient à Paris quelques opérations susceptibles de la répréhension de la police, ils auraient recours à mille moyens pour les soustraire à sa vigilance.

Moi, je ne puis pas travailler sur eux, à bon droit, ils doivent se méfier de moi; ils savent qu'on leur ouvre les lettres qui arrivent à leur adresse et, pour cette raison, disent-ils, ne se font écrire que des choses indifférentes.

Je ne suis pas la dupe de cette fausse confidence, et j'ai les plus justes soupçons qu'ils doivent avoir des correspondances secrètes par plusieurs voies et même des livres de comptes déposés dans des maisons tierces ; ils l'avaient en 1809 à Francfort, pourquoi ne l'auraient-ils pas en 1813 à Paris ?

Je garantis, et je le garantis avec la plus intime assurance, tous les faits consignés dans ce renseignement : les conjectures que j'y établis découlent de ces faits.

Je n'ai su que hier soir la présence de ces gens à Paris.

Le 23 décembre 1813.
(au soir).

L'enquête était concluante. On donna l'ordre d'arrêter les deux Rothschild qui exerçaient leur trafic en France.

Mais ceux-ci, avertis à temps, réussirent à s'enfuir....

LE COUP DE BOURSE DE WATERLOO

Comment l'un des frères Rothschild, Nathan, de Londres, se trouva-t-il sur le champ de Waterloo, deux années plus tard ? On ne sait. Toujours est-il qu'il se trouvait mêlé à

l'Etat-Major anglais pendant cette journée historique du 18 juin 1815.

Nathan Rothschild, qui ne quittait pas le terrain, se renseignait anxieusement.

Quand l'avant-garde de l'armée de Blücher déboucha des défilés de Saint-Lambert et que l'issue de la bataille fut certaine, Nathan Rothschild regagna Bruxelles à cheval, puis se jeta dans une chaise de poste, qui le déposa à Ostende le lendemain matin 19 juin.

La joie était dans son cœur : « La France était vaincue ».

Bien que la mer fut démontée, Nathan résolut de gagner l'Angleterre, coûte que coûte. Personne ne voulait se charger de lui faire traverser le chanel. En désespoir de cause le fils d'Amschel s'approcha d'un pauvre pêcheur occupé à réparer ses filets : « Veux-tu me conduire à Douvres? ». Le batelier roula des yeux effarés : « Gagner l'Angleterre par un temps pareil? » Vous n'y pensez pas, on n'y parviendrait pas vivant... ».

Nathan se fit persuasif : « *Ecoute, dit-il au pêcheur, il y a* 2.000 *francs pour toi si tu acceptes de m'emmener.* » 2.000 francs, somme importante pour l'époque! Le vieux loup de mer accepta de le prendre à bord de son petit voilier, après que notre Juif eut versé les 2.000 francs à la femme du marin.

Le soir, après une traversée mouvementée, Nathan abordait Douvres. A prix d'or, il réussissait à se faire transporter à Londres, et le lendemain, il apparaissait au « Stock Exchange » le visage pâle et défait. On attribua cette pâleur au désastre financier qui devait le frapper du fait de la victoire française, car, adroitement, Rothschild avait fait répandre le bruit d'une victoire française écrasante sur les armées de Wellington. Désormais, pensait-on, Napoléon pouvait attaquer l'Angleterre chez elle.

Ce fut la panique à la Bourse. Les fonds baissaient et Nathan les faisait racheter en sous-main par ses agents.

Le lendemain, la victoire de Wellington était connue à Londres. A la Bourse les cours marquèrent une hausse soudaine et vertigineuse.

En deux jours, Nathan Rothschild réalisait plus d'un million de livres sterling de bénéfice : la fortune colossale des Rothschild s'était édifiée sur le charnier de Waterloo.

La défaite des armées françaises avait enrichi la tribu des Rothschild.

Cette ignoble manœuvre devait inspirer à Victor Hugo ces vers vengeurs :

Vieillard, chapeau bas! Ce passant (Rothschild)
Fit sa fortune à l'heure où tu versais ton sang ;

Il jouait à la baisse et montait à mesure,
Que notre chute était plus profonde et plus sûre
Il fallait un vautour à nos morts, il le fut.
Il fit, travailleur âpre et toujours à l'affût,
Suer à nos malheurs des châteaux et des rentes.

Cet événement marque le début du règne des Rothschild en Europe. La tribu devait, dès lors, exercer pendant plus d'un siècle un pouvoir quasi-discrétionnaire sur notre malheureux pays.

L'ASCENSION CONTINUE

L'an 1815 fut, nous lavons vu l'an de grâce des Rothschild qui, imitant les grands et les nobles, firent écrire leur glorieuse biographie par des plumitifs faméliques, sous le titre pompeux de : MAISON ROTHSCHILD et ces scorpions littéraires de raconter au monde émerveillé l'histoire héroïque de la maison, ainsi que l'on fait pour les puissants souverains.

Avant 1815, les Rothschild étaient de gros banquiers.

Après 1815, ils furent les maîtres de la Banque.

Ils avaient rendu service aux rois par des emprunts dont les peuples payaient l'intérêt, et la France était vaincue et appauvrie. Ils

étaient riches et triomphants. Leur royauté s'établissait sur la défaite française.

Ils avaient mis leur or au service de la coalition étrangère, ils en furent récompensés par les Souverains étrangers. L'Empereur d'Autriche ennoblit la Maison Rothschild en masse, et en 1822, il accorda le titre de Baron au chef de la famille.

Tous les Rois d'Europe leur prodiguèrent des décorations et des parchemins.

Après la signature des odieux traités de 1815, le Gouvernement anglais avait chargé les Rothschild du recouvrement de leur créance sur le Gouvernement français. Ce rôle d'huissier devait leur rapporter considérablement.

Jusqu'en 1823, ces Juifs ne traitèrent pas avec le Gouvernement de la France. Ils s'y décidèrent à cette époque et ils firent l'emprunt français de 414 millions puis négocièrent l'emprunt de Prusse de 125 millions. Ils continuèrent et négocièrent bientôt tous les emprunts de l'Europe ; leur total s'éleva à 8 milliards, dont plus de 2 milliards pour la seule Angleterre.

Devenus Barons, les Rothschild prirent pour devise : « Concordia, Industria et Integritate ». La belle devise justifiée d'ailleurs :

La Concorde? Elle n'a jamais cessé de ré-

gner entre eux car les loups vivent fort bien en famille !

L'Industrie? Ne furent-ils pas de grands chevaliers d'industrie?

L'Intégrité? Il ne s'agit que de s'entendre. Prêter à 20 % d'intérêt, c'est, sans doute, faire œuvre philantropique.

DE LA LÉGION D'HONNEUR AU TRUST DES CHEMINS DE FER

Le 15 novembre 1823, le Rothschild de Paris recevait la Légion d'Honneur pour services rendus à la Restauration. A chaque million gagné depuis, il reçut un grade nouveau et termina sa vie Commandeur de l'Ordre fondé par ce même Napoléon dont il précipita la chute. Le Roi de France, pour une fois, s'était montré reconnaissant. Le peuple français, se bornait à payer les intérêts sous forme d'impôts de plus en plus lourds.

Après l'emprunt de 1830, de 1831 et de 1832, ils négocièrent celui de 200 millions en 1844.

Ce dernier emprunt causa un scandale et le Ministre des Finances fut accusé publiquement de sacrifier les intérêts du pays à ceux de la Banque Rothschild.

A quoi les Rothschild auraient pu répliquer que s'ils ne servaient pas la France, ils n'avaient jamais cessé de servir utilement un pays : L'Angleterre !

Pour faire oublier un passé anti-français trop connu, James de Rothschild devint subitement philanthrope ; et régulièrement, il préleva sur les millions razziés aux épargnants français quelques louis qu'il distribuait ostensiblement et à grand renfort de publicité aux œuvres charitables. Sa famille devait, d'ailleurs, suivre son exemple, et cela explique la légende de la générosité Rothschildienne.

Depuis 1836, le sceptre de la Tribu des Rothschild appartenait à James, qui avait établi sa résidence à Paris, 40, rue Laffitte.

C'est à ce moment-là qu'il s'intéressa aux Chemins de Fer et notamment aux Chemins de Fer du Nord.

La Chambre des Députés, dans un but d'intérêt public, avait décidé que les Chemins de Fer seraient construits et exploités par des Compagnies privées. Le Ministre des travaux publics de l'époque, M. DUMONT, agit frauduleusement en prononçant l'adjudication des Chemins de Fer du Nord à la Banque Rothschild. Cela devait susciter, d'ailleurs, un beau scandale, dont nous trouvons l'écho dans une

brochure parue en décembre 1845 et intitulée : « Guerre aux Fripons ».

« Le monopole par l'Etat était dangereux pour la liberté — écrivait l'auteur de cette brochure. La concession directe pouvait servir la corruption et les fraudes électorales. La libre et sérieuse concurrence paraissait réunir toutes les garanties pour la liberté et le bien-être du pays. Mais qu'est devenue la concurrence en présence de ces fusions scandaleuses qui ont eu lieu la veille de l'adjudication, alors qu'aucune nouvelle compagnie ne pouvait avoir le temps de se former ?

« En face de la loi aussi audacieusement violée, le Ministre devait s'abstenir et non céder à l'influence d'UN NOM et à la coalition financière. La concession directe était alors mille fois préférable, en ce qu'elle permettait au ministre de débattre les intérêts du pays et de l'Etat.

« La concurrence sans concurrent devient, à l'aide d'un rabais illusoire, l'usurpation des intérêts les plus sacrés.

« Pour la ligne du Nord, la maison ROTHSCHILD s'est présentée seule, et à l'aide de quelques jours de rabais, a obtenu des avantages immenses. Se jugeant elle-même, la Compagnie du Nord s'était condamnée; le coupable veut seul corrompre son juge.

« Les membres des deux Chambres ont reçu du magnifique banquier plus de quinze mille actions; les journalistes influents en ont reçu qui, soixante-quinze, qui cent, qui davantage encore. Ces prodigalités s'adressaient à des juges »...

Ce n'est pas tout. Continuons la lecture de cette intéressante brochure :

« Le Dieu du Chemin de Fer du Nord, ayant vu la prime de ses actions de 500 frs monter à 348 frs, a cru devoir aviser immédiatement à l'enlèvement des primes, ce qui fait que le Dieu n'a plus rien de commun avec la ligne du Nord, mais il a bénéficié de 140 millions à peu près, et ce gain compense assez convenablement une perte récente d'une quinzaine de millions. Que lui importe après cela les malédictions de la Bourse, le riche fils d'Israël se souvient que ses pères ont adoré le veau d'or. »

Il faudrait un volume pour décrire tous les scandales de l'exploitation des Chemins de fer du Nord, la filouterie du Gouvernement anglais, qui, après avoir reçu au pair des actions, les vendit à Paris au prix fort, ce qui devait causer la ruine d'un grand nombre de Français. Rothschild ayant été averti par son frère de Londres gagna là encore quelques coquets millions.

Citons pour terminer avec ces scandales, cette curieuse note de « Guerre aux Fripons » : une honnête manœuvre :

« Lorsque M. Rothschild créa la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, le nombre des actions à 500 frs fut fixé à 300.000, mais la prime s'étant montrée sous de belles apparences, M. ROTHSCHILD eut l'idée de créer 100.000 actions supplémentaires. Elles étaient, disait-il, indispensables ; il fallait 15 millions pour l'embranchement de Fampoux, or, 30.000 actions ; celui de Creil étant évalué à 35 millions, la création de 70.000 actions était des plus nécessaires. Fampoux fut adjugé à la Compagnie O'Neuil, et Creil ne fut adjugé que beaucoup plus tard dans une autre Compagnie. En face de ces deux faits, M. Rothschild réduisit ses actions supplémentaires de 500 frs à 125 frs ; mais le Conseil d'Etat exigea la conservation du premier nombre d'actions et la suppression des suppléments ; Rothschild, le roi des banquiers, s'est soumis. Il ne fera pas un appel de fonds, il remboursera au contraire, mais grâce à ce petit supplément, si habilement trouvé, 30 millions sont entrés dans sa caisse. Conserve-t-il « *integrate* » dans sa devise ?... »

Après avoir bien spéculé sur les actions, Rothschild trafiqua sur le travail et sur les

matériaux. Il trafiqua tant et si bien qu'un des travaux d'art construit par sa Compagnie, le Viaduc de Barentin, s'écroula avant même d'être achevé.

C'est le public, n'est-ce pas, qui devait payer la casse.

COMMENT ON DEVIENT RÉGENT DE LA BANQUE DE FRANCE

1854. — Poussé par l'Angleterre, Napoléon III vient de déclarer la guerre à la Russie. La situation financière de notre pays n'était pas des plus brillantes au moment où s'engage cette guerre de Crimée.

L'Empereur, malgré sa réputation et toujours conseillé par « l'Alliée britannique » dut demander aux Rothschild un prêt destiné à régler l'approvisionnement des troupes dans les ports du Levant.

Le Baron juif accepta d'avancer l'argent moyennant l'intérêt usuraire habituel, à condition toutefois qu'une place de Régent de la Banque de France soit octroyée en échange à l'un des siens.

Le Baron ALPHONSE, son fils, se présenta aux suffrages des actionnaires. Les statuts de

la Banque stipulaient que les membres du Conseil de Régence devaient être Français. Français ? Alphonse l'était. Pas depuis très longtemps, depuis 1848, à peine 6 ans. C'était peu, et cependant suffisant : il fut élu haut la main et grâce à l'appui gouvernemental.

Ce succès devait consolider sérieusement la Maison Rothschild et la rendre maîtresse occulte d'un Gouvernement sans cesse à court d'argent et qui, désormais, ne pourrait plus se passer d'elle.

ROTHSCHILD VEND SUEZ AUX ANGLAIS

Des embarras d'argent devaient obliger, en 1875, le Khédive d'Egypte Ismaïl Pacha, à vendre les 175.000 actions de la Compagnie de Suez, qu'il avait reçues lors du percement du fameux canal.

La valeur globale de ce paquet d'actions atteignait un chiffre colossal, mais cette possession devait assurer à son propriétaire la main-mise sur la plus importante route maritime du monde.

Une seule Banque pouvait se permettre d'avancer une pareille somme, sans bouleverser son crédit : la Banque Rothschild.

La descendance d'AMSCHEL MAYER avait là (en lui assurant le contrôle du canal de Suez, par la cession de ces actions à la France), une belle occasion de racheter le mal qu'elle avait fait à notre pays. Mais le Baron Alphonse, Français de papier timbré, se fichait éperdument de son pays d'adoption. De par sa situation à la Banque de France, il fut le premier renseigné et il se hâta de mettre au courant de l'affaire son parent de Londres, lequel se rendit aussitôt auprès du premier Ministre du Royaume Uni, Disraëli. Un Juif, comme par hasard !

Le Ministre de la Reine Victoria, fut mis au courant de la chose et ce fut l'Angleterre qui racheta les actions du Khédive.

Si la France y avait perdu, l'Angleterre, désormais, devenait la propriétaire effective du canal de Suez ; et les Rothschild réalisaient là encore une excellente opération, grossissant leur fortune de quelques dizaines de millions.

Tout autre Gouvernement que celui de notre honteux régime, mis au courant par la police, aurait sévi avec rigueur contre ces financiers qui venaient une fois encore de trahir les intérêts du pays.

Mais la France se trouvait déjà sous la coupe de la Franc - Maçonnerie dont les ROTHSCHILD étaient, à la fois les adeptes et les commanditaires.

L'APOGÉE

Avec la Troisième République, on assiste au triomphe de la dynastie rothschildienne.

On le vit bien lors du krach des Cuivres, provoqué par les banquiers de la rue Laffitte.

Francis LAUR qui interpella, à la Chambre, à ce propos, et dénonça le scandale, ne réussit pas à émouvoir ses collègues.

La manne des Rothschild était passée par là. Quelques centaines de louis bien placés avaient raison des opportunistes les plus scrupuleux.

A la fin du XIX[e] siècle, à l'occasion de la mort d'un des Rothschild, on publia le chiffre de la fortune de ce seul membre de la Tribu : la déclaration faite au fisc portait sur *TROIS MILLIARDS DE FRANCS-OR*. A combien devait s'élever les biens de la famille toute entière !...

Au fur et à mesure de leur ascension, la personnalité de ces banquiers juifs s'estompe... On n'entend plus guère parler d'eux. C'est à peine si une publicité habile annonce de temps en temps dans la presse que « *le Baron de ROTHSCHILD vient de verser* 100.000 *frs aux bonnes œuvres.* »

Comme par hasard, ce don généreux suit de près un de ces coups de bourse dont les finan-

ciers juifs ont le secret. Trente millions sortis des poches des petits épargnants !

N'empêche que ces bonnes poires, lisant dans leur journal marxiste, opportuniste ou conservateur cet exploit de M. le Baron, ne pourront s'empêcher de verser une larme d'attendrissement sur la générosité de ce grand philanthrope si discret.

L'AFFAIRE « LE NICKEL »

On devait cependant entendre parler du Baron au cours de la Grande Guerre.

Au palais du Luxembourg, un courageux sénateur, GAUDIN de VILLAINE, dénonça avec énergie les trafics du financier.

Voici en quelles circonstances.

En mai 1915, le nickel venait d'être déclaré contrebande de guerre.

ROTHSCHILD, qui détenait le monopole de ce métal puisqu'il contrôlait la Société LE NICKEL, risquait de perdre la clientèle des empires centraux.

C'est alors que ROTHSCHILD eut l'idée de faire passer le nickel destiné à ces clients par l'Amérique. Il vendit donc le minerai de la Sté LE NICKEL à l'AMERICAN METAL C°.

Le Sénateur GAUDIN DE VILLAINE, qui révéla ces faits, lut à la tribune du Sénat des documents qui ne laissent aucun doute sur le « patriotisme » de Rothschild.

ROTHSCHILD ne se contenta pas de trafiquer sur le Nickel. Il trafiqua aussi sur le plomb de la « PENNAROYA » qu'il livrait aux Empires Centraux en quantités considérables : au commencement de la guerre 100.000 tonnes de plomb furent ainsi exportées par la Suisse.

Après M. GAUDIN DE VILLAINE, M. HENRY BERANGER, membre de la Commission de l'Armée, apporta des détails précis sur l'exportation du nickel de la Nouvelle Calédonie pour le compte de l'adversaire.

Hélas ! ni l'interpellation du premier, ni le rapport du second, ne devaient donner de résultat.

La puissance de ROTHSCHILD était trop grande.

POINCARÉ ET ROTHSCHILD

Aucun Ministre, aucun Président du Conseil, n'osait s'élever contre elle, ni contraindre ce requin à respecter les lois de la guerre.

On devait avoir une nouvelle preuve de l'omnipotence de ROTHSCHILD quelques années plus tard.

Le financier juif avait acquis les premières mines de NICKEL à la famille HIGGISON par un tour de passe-passe tout hébraïque.

Un procès s'ensuivit, qui traîna plusieurs années.

Spolié, presque dans la misère, HIGGISON cherchait un avocat de talent pour lui faire rendre justice. Il vint trouver *POINCARE* et lui exposa l'affaire. POINCARE l'écouta avec intérêt, puis l'assura qu'il serait facile de convaincre le Tribunal.

Restait la question des honoraires, qui fut réglée.

Tout était en ordre, HIGGISON était radieux. POINCARE ne l'était pas moins.

Au moment de prendre congé, HIGGISON fit allusion à ROTHSCHILD qui se trouvait à la tête de la société *LE NICKEL.*

L'ancien Président de la République changea brusquement d'attitude :

— Ah ! votre adversaire est M. de ROTHSCHILD. Je devrais donc plaider contre eux. Ça change tout. C'est impossible...

— Mais pourquoi donc. Ma cause vous semblait juste...

— Sans doute, mais... voyez-vous, ma carrière politique n'est pas finie. Je puis devenir ministre des Finances et je ne tiens pas à ce que le baron de Rothschild y mit obstacle...

POINCARE l'Intègre, s'inclinant devant le descendant du petit usurier juif de Francfort ! N'était-ce pas à une preuve de la puissance de celui que Jules GUESDE désignait un jour à la Chambre comme « *le Roi de la République* » ?

ROTHSCHILD ET SA COUR

Un roi qui avait d'ailleurs une cour nombreuse et chamarrée.

LE FIGARO put en établir la nomenclature, un jour de novembre 1934, lors des obsèques d'un des arrière-petits-fils d'AMSCHEL MAYER.

Voici quelques-uns des noms les plus connus des *courtisans* et « *obligés* » de la dynastie, présents à la cérémonie funèbre :

Le Colonel NOGROT-NERIN, représentant M. ALBERT LEBRUN, Président de la République ; M. BERTHOD, Ministre de l'Education Nationale, représentant le Gouvernement Français ; M. JEANNENEY, Président du Sénat ; M. LEMERY, Garde des Sceaux ;

M. GERMAIN-MARTIN, Ministre des Finances ; M. PIETRI, Ministre de la Marine et Mme PIETRI ; M. QUEUILLE, Ministre de l'Agriculture ; M. ROLLIN, Ministre des Colonies ; le Général DENAIN, Ministre de l'Air, etc....

Le Prince RENÉ DE BOURBON-PARME, le Prince PIERRE DE MONACO.

La Ligue des Patriotes était officiellement représentée par son président, M. MARCEL HABERT.

Parmi les personnalités officielles, notons :

M. VILLEY, préfet de la Seine ; M. LANGERON, préfet de Police ; le vice-amiral DURAND-VIEL, chef d'Etat major général de la Marine ; le colonel DAVET, de l'aviation militaire ; M. GERVAIS, préfet du département des Hautes-Alpes, représentant ce département ; M. ANDRÉ MORIZET, sénateur et maire de Boulogne, avec une délégation de son Conseil municipal et deux adjoints, dont M. FORICHON, premier adjoint; M. PAPON, Maire de GRETZ-ARMAINVILLIERS, avec une délégation du Conseil municipal de Gretz ; MM. HENRI DE REGNIER et ANDRÉ CHAUMEIX, de l'Académie Française ; une délégation officielle de l'Académie des Beaux-Arts, avec, à sa tête, M. DEVAMBEZ, Prési-

dent ; M. BULAND, vice-président ; le général de CASTELNAU, MM. DAVID-WEILL, BOSCHOT, PUECH, CHABAS, MAXENCE, LE SIDANER, DESVALLIERES, LEROUX, DAMPT, PONTREMOLI, BASCHET, CHARPENTIER, Lucien SIMON, LAGUILLERMIE, LEMONNIER, PROST, BIGOT, M. ROBAGLIA, ancien député et M. PLANCHE, conseiller général des Hautes-Alpes ; M. Jean PERRIN, membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'Institut de biologie physico-chimique, et une délégation dont MM. GIRARD et André MAUER, du Collège de France ; M. Emile MOREAU ; M. Henri VERNE, Directeur des Musées Nationaux.

Parmi les membres de l'Institut : les professeurs GOSSET et Jean-Louis FAURE ; MM. Jacques BARDOUX et OMONT, les professeurs FOSSE, BARTHELEMY, ancien doyen de la Faculté de droit ; M. RISLER, etc... ; le Comte HOCQUART DE TURTOT, le Baron LEJEUNE, M. de SAINT-ALARY, Commissaires de la Société d'Encouragement ; le Comte de CAMBACERES, Président de la Société des Steeple Chases ; MM. Pierre GUIMIER et de MARCILLAC, M. DAUTRY, Directeur des Chemins de fer de l'Etat ; M. Henri GREARD, Directeur général des Compagnies du P.-O. Midi ; M. GRUZON, Secrétaire général de la Compagnie de l'Est.

Citons maintenant au hasard parmi les personnalités mondaines :

Princesse LUCIEN MURAT, Princesse de LA TOUR D'AUVERGNE, née WAGRAM (petite-fille de Rothschild), Princesse de FAUCIGNY-LUCINGE (née CAHEN), Comtesse A. DE GONTAUT-BIRON, Mme ACHILLE FOULD, Comtesse DE LEUSSE, Vicomtesse LÉON DE JANZE, Mlle et Mme DEUTSCH DE LA MEURTHE, Mme EMILE PICOT, veuve du membre de l'Institut ; Mme LANDOWSKI, femme du Directeur de l'Institut de France à Rome ; Mme MAXENCE et M. JEAN MAXENCE ; Mme GERVEX ; Mme APPELL, Mlle LOUISE WEISS (Directrice de l'*EUROPE NOUVELLE*) ; Mlle ARGYROPOULO ; Mme EMILE ALPHEN ; Baronne DURIEU ; Mme ALPHANDERY ; Mme TROUSSEAU, Comte et Comtesse GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD ; Prince et Princesse DE BROGLIE ; Prince et Princesse de LA TOUR D'AUVERGNE ; Comte et Comtesse de GRAMONT ; Comte et Comtesse ELIE DE GAIGNERON ; Comte et Comtesse de FELS ; Comte et Comtesse WLADIMIR D'ORMESSON ; Comte et Comtesse STANISLAS DE CASTEJA ; Baron et Baronne ANDRÉ D'EICHTAL ; Marquis et Marquise de CREQUI-MONTFORT ; Baron et Baronne de NEUFLIZE ; Comte et Comtesse STANISLAS DE MONTEBELLO ;

Marquis et Marquise de CHASSELOUP-LAUBAT ; Comte et Comtesse de ROUGEMONT ; Comte et Comtesse Louis-René de ROUGEMONT ; Comte et Comtesse André de FELS ; M. et Mme André MAUROIS ; M. et Mme Paul MORAND ; M. et Mme LEVEE ; M. et Mme Edgard STERN ; M. et Mme Maurice STERN ; Baron et Baronne Robert de WOTTEVILLE ; Vicomte et Vicomtesse Henri de JANZE.

M. et Mme Henry BERNSTEIN ; M. et Mme Edgard de SINCAY ; M. et Mme LEBEL ; M. et Mme André CITROEN ; Comte et Comtesse de ROMANET ; Marquis et Marquise de PARIS ; Comte et Comtesse Guy de CABRIAC ; M. et Mme Jacques HEILBRONNER ; M. et Mme MUHLSTEIN ; M. et Mme Edmond PORGES ; M. et Mme Jean BARTHOLONI ; Marquis et Marquise MUNIOZ ; M. et Mme André GERAUD ; M. et Mme Jules CAYRON ; M. et Mme Jacques FABRY ; duc d'ALBE ; Comte Jean de GAIGNERON ; Duc de GRAMONT ; Duc de GUICHE ; Comte de BOURBON-BUSSET ; M. de HORODYNSKI ; Baron HOTTINGUER, et MM. Maurice et Philippe HOTTINGUER ; Baron Alexandre de NEUFVILLE ; M. Horace FINALY ; Baron FOY ; Vicomte de BONCHAMP ; Baron Louis de VAUFRELAND ; M. de MADRAZO ; Comte de LA VIL-

LESTREUX ; Comte de SAINT-QUENTIN ; Comte ETIENNE DE ROMANET, Comte de MONTUREUX; M. JULIEN CAIN, administrateur général de la Bibliothèque Nationale ; Comte E. de NALECHE, M. RENÉ LARA, M. PAUL GOLDSCHMIDT, M. de KÉRILLIS (du Centre des Républicains Nationaux), Comte SERGE FLEURY, Comte BERTRAND DE CASTEJA, M. MIRABAUD, etc...

On aura remarqué au passage les noms de quelques élus socialistes, dont les convictions anticapitalistes étaient si fréquemment affichées.

Curieux, mais uniquement pour ceux qui ne connaissent pas le jeu subtil des Rothschild, tour à tour commanditaires du parti monarchiste du Comte de Paris, de la Ligue des Patriotes de Déroulède et de l' « *Humanité* », de Jean Jaurès.

« RÉVOLUTIONNAIRES EN PEAU DE LAPIN »

Le baron JAMES NATANIEL DE ROTHSCHILD devait accentuer les penchants de la famille pour le marxisme au cours de l'année 1935.

Seigneur de Compiègne, où il possédait un splendide château, James se présenta aux élec-

tions municipales contre le maire sortant, M. FOURNIER-SARLOVEZE et, avec l'aide du *Front Populaire*, réussit à le battre.

Il devait tenter de ravir le siège de député après la mort du marquis de l'Aigle, sans résultat.

En 1936, il se désista officiellement en faveur d'un marxiste pour faire échec au candidat national.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN

Et lorsque Léon BLUM prit le pouvoir, ce fut rue Laffitte une explosion de joie... vite réprimée d'ailleurs devant la levée de boucliers qui suivit de près ce succès judaïque.

On retrouve l'action des ROTHSCHILD un an plus tard, lorsqu'il fallut décider BLUM à abandonner le pouvoir.

Ne commanditèrent-ils pas quelques feuilles pseudo-antisémites pour faire pression sur ce coreligionnaire jugé trop compromettant ?

Le décret-loi de VICHY confisquant les biens des ROTHSCHILD et « dénaturalisant » la majeure partie des membres de la sinistre tribu a été accueilli avec soulagement par tous ceux qui savaient le mal fait à notre pays par ces faux philanthropes et ces bellicistes.

Souhaitons que le Gouvernement du Maréchal ne s'arrête pas en si bon chemin.

Il y a encore trop de requins de finance, trop de vampires judaïques pour que notre pays puisse reprendre ses forces.

Ce sera la tâche de la France nouvelle de réduire les trusts à l'impuissance et de détruire à jamais la féodalité financière des Juifs.

HENRY COSTON.

Achevé d'imprimer sur les presses de la Société d'Imprimerie Parisienne 186, Faubourg-Saint-Martin, Paris - 10e — 1942.

TABLE DES MATIERES

Note de l'Editeur 7
France juive 1940 9
I. — Banques et banquiers 13
II. — Les Assurances 49
III. — Les autres grands trusts :
électricité, pétrole, etc........... 57
IV. — Un type de financier juif :
Rothschild 71

BIBLIOGRAPHIE

Augustin Hamon. — Les maîtres de la France : Tomes I, II et III (1936, 37, 38)

Les Rothschild (par un petit porteur de fonds russes) (1925)

Annuaire Chaix (1937 à 1940).

Collection de « La vie financière » (1936-40).

Collection de « La Libre Parole » (1930-39).

Collection de « La France au Travail » (1940-41).

Aux Editions Jean-Renard

19, Rue Racine, PARIS C. C. P. 2199-31 Paris

●

COLLECTION
« PROBLEMES ACTUELS »

A la barre de Riom (Un document sur les responsabilités de la défaite française), par Hector Ghilini .... 21 »

Mission des jeunes (Etude sur la position politique et socials des jeunes de la Nouvelle France) .... 10 »

Dans la tourmente rouge, par Luis Pijuan .. 15 »

Les Anglais et nous (Rien que des faits, des dates. Aucune polémique), par Henri Valentino .... 12 »

Les Juifs et nous, par André Chaumet ...... 20 »

La trahison spirituelle de la franc-maçonnerie, par Jean Marquès-Rivière .... 24 »

Histoire de la franc-maçonnerie française, par Jean Marquès-Rivière .... 33 »

●

COLLECTION
« L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE »

L'Allemagne d'aujourd'hui expliquée par l'Allemagne d'avant-guerre, reportage par l'abbé Gabriel Lambert, maire d'Oran .... 21 »

●

COLLECTION « SAINTE-BEUVE »

Pierre Trahard. L'art de Colette .... 33 »

Jean Soulairol. Humanité de Mistral .... 35 »

R. Cardinne-Petit. Pierre Louys intime (souvenirs littéraires) .... 40 »

ÉDITIONS JEAN-RENARD

ROMANS

Maryse Choisy. Le portrait de Juliette Delmet. 30 »
Suzanne Giraud. La Femme sans pardon .... 30 »
Annie Portgamp. Les Nymphes de la Loire .. 28 »
Mag-Vincelot. L'Ombre du Logis .... 27 »
Mag-Vincelot. La Rosée Blanche .... 20 »
Mag-Vincelot. La Varve à Dieu .... 28 »
Anne Montjoux. L'heure du destin .... 28 »
Pierre Trahard. Célestin Percheron .... 18 »
Pierre Trahard. Berli-Berlot .... 21 »
Pierre Trahard. L'Eveil .... 27 »
René Tintzius et Armory. Défense de mourir. 28 »
Hector Ghilini. Selskar, fils de la bête ...... 30 »
Céline Lhotte. Maman-joujou .... 15 »



COLLECTION POLICIERE
DU DIABLE NOIR

Morgin-de Khéan. La Maison près du cimetière, roman policier (Prix Ariane 1942. Prix du roman policier français), 40e mille. 15 »
André Welté. L'Enigme du Chapeau pointu. roman policier, 40e mille .... 15 »

19, RUE RACINE - PARIS - 6e

chez

Jean-Renard

Le drame français devant l'occupation

L'HEURE DU DESTIN

ROMAN

par Anne MONTJOUX

28 fr. 28 fr.

19, Rue Racine, PARIS 6e